ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1601 – 19 mars 1999 – prix : 9F

Scandale et crise à Bruxelles

Contrôler ceux qui nous gouvernent... et ceux qui gouvernent l'économie !

BNP, Société Générale, Paribas, Crédit Lyonnais...

Un gouvernement au service des banques

p. 4 à 5

SOMMAIRE

Leur société
4 – Privatisation du Crédit Lyonnais
5 – Bagarre chez les banquiers (BNP contre Société Générale et Paribas)
– Tractations Renault-Nissan
6 – Seconde loi sur les 35 heures
– Manifestation du 27 mars pour les sans-papiers
10 – Conseil régional d'Ile-de-France : le vote du budget
11 – Effondrements miniers en Lorraine

Tribune
6 – Lafontaine et Schröder : à couteaux tirés, pour mieux servir les patrons

Dans l'enseignement
7 – Les projets Jospin-Allègre ne passent pas

Dans le monde
8 – Algérie : à l'approche des élections présidentielles
9 – Elargissement de l'OTAN en Europe centrale
– La France vend des armes à la Turquie
– «Guerre» de la banane entre les USA et l'Europe

Travailleurs en lutte
12 – Alcatel : emplois menacés
– Delphi-Villeron (Val-d'Oise) : recul de la direction
13 – Chantiers de l'Atlantique : un prétendu accord sur les 35 heures
– Rhodia Nyltech - St Fons (Rhône) : obtention d'une cinquième équipe
14 – Guadeloupe : grève générale de la Poste
– SNCF – Service Telecom
– Courrier des lecteurs : grève à Séripharm (Le Mans)

Voir
15 – *Ça commence aujourd'hui* de Bertrand Tavernier

Lire
15 – *Cent ans de capitalisme en Algérie 1830-1930* de Robert Louzon
– *Le Couperet* de Donald Westlake

Europe
16 – Démission de la Commission européenne
– Allemagne : Schröder écarte Lafontaine

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER

• VITRY-LE-FRANÇOIS
Jeudi 18 mars à 20h30
Salle de l'Arquebuse près de la Mairie

• CHAMBÉRY
Lundi 22 mars à 18h30
Salle Jean-Renoir
50, rue Nicolas-Parent
(derrière la Poste)

• CHALON-SUR-SAÔNE
Mercredi 31 mars à 18heures
Maison des Syndicats

• LAON (Aisne)
Vendredi 9 avril à 20h 30
Maison des Arts et Loisirs
Place Aubry

• MULHOUSE
Mercredi 14 avril à 20h
Salle de la Société industrielle
rue de la Bourse

• DOLE
Jeudi 15 avril à 18h
Salle des Fêtes

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER ET ALAIN KRIVINE

• BOULOGNE-SUR-MER
Vendredi 19 mars à 18 h 30
Centre communal d'action sociale (CCAS)
20, rue Charles-Butor

• VALENCE
Mardi 23 mars à 20 heures
Salle des Conférences
Parc des Expositions
(Quartier du Polygone)
16, av Georges-Clémenceau

• LES ULIS
Mercredi 24 mars à 20h 30
Local collectif résidentiel
La Treille - av de Champagne

• ALÈS
Jeudi 25 mars à 20heures
Salle polyvalente
(ex-Jacques Duclos)
Rue Jules Cazot

• MONTPELLIER
Vendredi 26 mars à 19heures
Maison des syndicats et du travail
225, rue Léon-Blum – Antigone

• MANTES-LA-VILLE
Lundi 29 mars à 20 heures
Salle Jacques Brel
rue des Merisiers

• LE HAVRE
Mardi 30 mars à 18 heures
Salle Franklin

• BOURG-EN-BRESSE
Mercredi 7 avril à 20 heures 30
Salle du Vox

• TARBES
Jeudi 8 avril à 20h30
Hall 4 du Parc des Expositions
Boulevard Kennedy

• IVRY-sur-SEINE
Mardi 13 avril à 20h30
Gymnase Joliot-Curie
19 rue Raspail

SITE INTERNET LUTTE OUVRIERE - UCI

Lutte Ouvrière et l'Union Communiste Internationaliste ont un site internet.
Notre adresse est :
www.worldnet.fr/~lo-uci
Et pour qui veut nous écrire par cette voie, voici notre «e-mail» :
lo-uci@worldnet.fr

À tous ceux qui voudraient soutenir la liste LO/LCR

Depuis un mois maintenant nous sommes entrés officiellement en campagne pour assurer le succès de la liste commune LUTTE OUVRIERE- LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine pour les élections européennes.

Déjà des personnes ou des organisations ont tenu à manifester leur soutien à notre liste. Nous demandons instamment, à tous ceux qui souhaiteraient nous aider, de ne pas prendre d'initiative avant d'avoir pris contact avec un responsable de la Ligue Communiste Révolutionnaire ou un responsable de Lutte Ouvrière. Il faut en effet examiner ensemble le cadre légal dans lequel ces actions peuvent se placer, et être ainsi en mesure de respecter les règles définies pour ces élections. Nous les en remercions d'avance.

CHACUN À SON POSTE

Dimanche 21 mars, sur TF1, à 19 heures, Arlette Laguiller et Alain Krivine seront les invités de Michel Field à l'émission «Public».

Il n'est pas si fréquent que l'extrême gauche ait droit à de telles émissions politiques. A ne pas manquer.

SOUSCRIPTION POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ATTENTION : tous les dons sont à envoyer à Monsieur Jean-Pierre DEFFEYES, mandataire financier d'Arlette Laguiller, désigné le 19 décembre 1998, C/O Lutte Ouvrière BP 233, 75865 Paris Cedex 18 ou C/O Ligue Communiste Révolutionnaire, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil.

Conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, ce mandataire financier, désigné le 19 décembre 1998, est seul habilité à recueillir des dons en faveur de Mme Arlette Laguiller dans les limites précisées à l'article L. 52- 8 du Code électoral reproduit ci-dessous :

Article L. 52-8 : Réglementation des dons

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 30000 F.

Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 1000 F consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 p. 100 du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100000 F en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 32 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

Scandale et crise à Bruxelles

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

CONTRÔLER CEUX QUI NOUS GOUVERNENT... ET CEUX QUI GOUVERNENT L'ÉCONOMIE

Avec la démission de la Commission de Bruxelles, c'est la première fois que les institutions européennes s'offrent un scandale d'un type dont les différents gouvernements nationaux sont coutumiers depuis toujours. Des membres de la Commission, au premier rang desquels l'ex-Premier ministre français Edith Cresson, ont abusé de leur position pour placer leurs amis dans les administrations bruxelloises. Les dépenses de celles-ci auraient largement favorisé un certain nombre de sociétés. Enfin, d'importantes sommes d'argent auraient disparu et on devine qu'elles n'ont pas été perdues pour tout le monde.

Tout cela est d'une affligeante banalité et ne fait que s'inscrire dans la longue liste d'affaires du même type que l'on connaît dans tous les pays et notamment en France, et qui concernent aussi bien des élus que des personnalités nommées par les autorités politiques. Tout ce beau monde, lié par un entrelacs de relations et de complicités, dominé surtout par l'avidité à se faire de l'argent à partir des positions qu'il occupe, se considère comme étant au-dessus de ces lois qu'il vote ou est chargé de faire appliquer. Roland Dumas, Edith Cresson, en passant par Tibéri ou Carignon, ne sont que les illustrations les plus récentes d'un tel comportement.

Que ce soit au niveau d'un pays comme la France ou au niveau de l'administration européenne, ces gens-là se piquent de gouverner, d'avoir un programme et des projets, font des discours. En réalité ils sont pratiquement interchangeables, et ne gouvernent que dans la mesure où ils obéissent aux impératifs dictés par d'autres.

Les grands groupes industriels et financiers et ceux qui les dirigent ne sont pas élus, mais ils ont les moyens d'imposer leurs choix, en fonction de leurs intérêts, aux gouvernements nationaux quels qu'ils soient. Le seul rôle des politiciens, qu'ils soient nationaux ou européens, est de présenter ces choix comme inévitables, comme découlant des nécessités de la société moderne ou de la concurrence et de la logique des « marchés », et l'on en passe. En fait ces choix ne répondent qu'aux intérêts, à la soif de profit immédiat d'une toute petite poignée de grands capitalistes. Et lorsque ces politiciens sont trop usés, trop discrédités, lorsqu'ils ont trop visiblement abusé de leur position pour leurs petits intérêts, cela ne coûte pas cher de les changer pour d'autres qui poursuivront la même politique. .

En France le gouvernement Jospin a pris ainsi la succession du gouvernement Juppé en poursuivant à très peu de choses près la même politique. Il l'a même dépassé en matière de privatisations, il poursuit la même politique de réductions d'effectifs dans les services publics, tout cela pour pouvoir consacrer l'argent de l'Etat à subventionner les grandes entreprises capitalistes sous prétexte de les aider à « créer des emplois ». Mais celles-ci ne créent pas d'emplois, elles continuent à en supprimer. Elles prennent même appui sur les lois mises en place par ce gouvernement, comme celle dite des 35 heures, pour augmenter la flexibilité, modifier les horaires de travail, augmenter les cadences et faire faire plus de production par moins de personnel. Elles peuvent alors afficher des profits records, étaler leur richesse dans les commentaires des journaux économiques, se consacrer à la spéculation internationale, tandis que la pauvreté, la précarité sociale, le chômage, ne cessent de gagner du terrain.

Voilà comment, voilà qui gouverne vraiment dans cette société. Inverser cette logique absurde, qui enfonce le monde dans une catastrophe économique et sociale, ne sera possible que si les travailleurs, la population pauvre dans son ensemble, réussissent à imposer leur contrôle sur toutes ces décisions qui se prennent prétendument au nom du peuple.

Cela signifierait contrôler les fonctionnaires de Bruxelles bien sûr, mais aussi d'abord ces gouvernements nationaux qui se succèdent en se disant l'un de droite, l'autre de gauche, tout en menant la même politique en faveur des possédants. Cela signifierait rendre tous ces gens-là réellement contrôlables, et révocables en permanence par la population elle-même.

Et cela signifierait aussi et surtout que les travailleurs réussissent à contrôler les richesses, à imposer que les décisions en matière économique soient prises en fonction des intérêts du plus grand nombre, pas en fonction du baromètre des profits d'une poignée de grands capitalistes. Ce n'est pas de l'utopie, c'est possible et nécessaire, à l'échelle d'un pays comme à l'échelle de l'Europe, car les travailleurs constituent une majorité et surtout ce sont eux qui produisent toutes les richesses et qui doivent en avoir le contrôle.

LE PCF OUVERT À TOUT... SAUF À UNE CRITIQUE DE LA POLITIQUE DU PATRONAT ET DU GOUVERNEMENT

Après avoir longtemps ménagé un faux suspense Robert Hue a présenté sa liste de 87 candidats, une liste « *dynamique et ouverte* », a-t-il déclaré. La liste conduite par Hue, qu'on ne peut qualifier de communiste – est-ce un gros mot ? – puisqu'elle est composée pour moitié de non-communistes, et même de gens qui ont, dans un passé récent, fait profession d'anticommunisme et qui se posaient en adversaires goguenards du PCF, est effectivement « ouverte », mais ouverte vers qui, et vers quoi ? Pas vers la gauche, par vers les intérêts du monde du travail.

Un manifeste, que présente *L'Humanité* du 15 mars, se veut la plate-forme dans laquelle se reconnaîtraient les 87 participants à cette liste. Au-delà des généralités, ce texte est parlant surtout par tout ce qui n'y figure pas : aucune critique du gouvernement, tout juste une dénonciation générale des « *dogmes régnants du libéralisme...* » et « *de la déréglementation, des privatisations et des coups portés aux secteurs et aux services publics* », une critique du fait qu'on laisse les mains libres aux milieux dirigeants de l'affairisme de la finance, à un pouvoir sans visage, d'institutions en carence de démocratie. Ces échantillons donnent le ton. Mais il est osé de prétendre que tous ces maux seraient sans visage. C'est tout le contraire, ils ont un visage, un nom, une étiquette. « L'affairisme » à qui on laisse les mains libres, est bien identifié, il a pour nom Lagardère, Bolloré, Pinault, Dassault, Pébereau, etc. Et qui donc leur laisse les mains libres, qui procède à ces privatisations et qui donne les mauvais coups aux services publics ? Là encore les responsables ont un visage. Ils siègent au gouvernement. Pourquoi dès lors refuser de les désigner ?

Comme l'a dit Robert Hue, cette liste ne sera ni progouvernementale ni antigouvernementale. Une façon d'affirmer qu'elle serait apolitique. Comme si c'était une vertu ! Mais en réalité, c'est faux. Cette liste est, honteusement peut-être, une liste progouvernementale. Pas seulement parce que les dirigeants du PCF le sont – ils ont des ministres dans ce gouvernement, dont une – Marie-Georges Buffet – figure sur la liste, et elle n'a pas manifesté, à ce que l'on sache, la volonté de rompre la solidarité gouvernementale. Mais les personnalités qui se sont ralliées sont tout autant solidaires de ce gouvernement.

Ainsi par exemple Michel Deschamps, ex-secrétaire général de la confédération syndicale enseignante FSU, qui figure sur cette liste, déclare qu'il aurait pu tout aussi bien être présent sur la liste du PS. Ainsi Roland Castro, autre membre de cette liste, rédacteur de la plate-forme, se déclare, selon le quotidien *Le Monde* du 14 mars « *éternel maoïste, lacanien, gaulliste, braudélien, communiste, mitterandien, idéaliste* ». Ce qu'oublie de rappeler cet architecte familier des allées du pouvoir socialiste, ex-Monsieur-Banlieue de Mitterrand, c'est qu'il fut parmi ceux qui se réjouissent de la dégringolade électorale du PCF dont son idole Mitterrand avait été le maître d'œuvre. Et comment croire qu'un personnage comme Pierre Bergé, proche lui aussi de Mitterrand, PDG de la maison de haute-couture Yves Saint-Laurent, qui n'est pas sur la liste de Hue, mais qui en est un des supporters puisse incarner les aspirations du monde du travail ?

Une nouvelle fois, après l'avoir déjà fait lors des élections régionales les dirigeants du PCF se dérobent en choisissant de ne pas se présenter sous leur propre identité et sur leur propre politique. C'est qu'en fait ils n'en ont pas d'autre que celle qui consiste à s'aligner derrière le PS.

Ceux qui, parmi les électeurs et les militants du PCF, qui auraient souhaité marquer leur opposition à la politique gouvernementale, n'auront pas les moyens de le faire en votant pour la liste à « double parité », conduite par Hue, dont l'aspect disparate camoufle la volonté de ne pas se démarquer de la politique du gouvernement. Leur voix sera comptabilisée, qu'ils le veuillent ou pas, au compte de Jospin, Strauss-Kahn, Aubry et consorts et sera utilisée à avaliser leurs décisions. Grâce à Hue. Mais les travailleurs et les militants du PCF n'ont vraiment aucune raison de lui dire merci.

Aline RETESSE

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY aura pour thème :

LEUR EUROPE : CELLE DES BANQUIERS ET DES GROUPES CAPITALISTES

Vendredi 19 mars à 20h30

Salle de la Mutualité
24 rue Saint-Victor
à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

UN GOUVERNEMENT AU SERVICE DES BANQUIERS

Éditorial des bulletins d'entreprise du 15 mars 1999.

Entre l'annonce de « l'offre publique d'échange » lancée par la BNP sur la Société Générale et Paribas, et la privatisation du Crédit Lyonnais, le monde des banques fait depuis quelques jours beaucoup parler de lui. Et dans un cas comme dans l'autre, il est évident que ni les intérêts des travailleurs de ces entreprises ni ceux de la population laborieuse en général n'entrent en ligne de compte, que ce soit dans les calculs des banquiers ou dans ceux du gouvernement. D'ailleurs l'actuel président du Crédit Lyonnais annonce mille suppressions d'emplois par an pour les années à venir.

En décidant de privatiser le Crédit Lyonnais, après avoir fait le nécessaire pour éponger le trou d'une centaine de milliards laissé par les anciens dirigeants de cette banque (combien d'emplois aurait-on pu créer avec cet argent, qui n'a pas été perdu pour tout le monde ?), Jospin montre à quel point ceux qui avaient pris ses promesses électorales au sérieux avaient tort. En matière de privatisations, le gouvernement de la « gauche plurielle » a déjà battu les records de Balladur et de Juppé réunis.

On nous dit que c'est « l'Europe » qui l'y contraint. Mais quand il s'agissait de flatter les chasseurs, la majorité actuelle n'a pas hésité à s'asseoir sur les directives européennes concernant les oiseaux migrateurs. Alors, si elle privatise à tour de bras, si elle multiplie les cadeaux de ce genre au capital privé, c'est bien parce qu'elle considère qu'elle est là pour cela.

Quant à la bagarre engagée entre la BNP d'une part, la Société Générale et Paribas d'autre part, avec en arrière-plan les grandes sociétés d'assurances Axa et Allianz, elle n'est qu'un nouvel épisode des fusions auxquelles on assiste depuis des années. Car pendant que le chômage continue ses ravages, que le niveau de vie de la population laborieuse se dégrade, les grands groupes capitalistes se portent bien, concentrent entre leurs mains toujours plus de richesses, et s'emploient à augmenter encore leurs profits en supprimant des emplois et en imposant à ceux qui restent des horaires de plus en plus fous, des conditions de travail de plus en plus dures.

La seule chose qui compte, aux yeux des détenteurs de capitaux, c'est leurs profits. Nous venons encore d'en avoir un exemple avec la fermeture de l'usine Levi's de La Bassée, dont tout le personnel vient d'être jeté à la rue pour cause de « délocalisation » de la production.

Les actionnaires de Levi's vont donc placer leurs capitaux ailleurs, pour gagner encore plus d'argent, pendant que les travailleurs qui ont fait leur fortune vont se retrouver à la rue. Et le gouvernement laisse faire, comme il a laissé faire, favorisé même, bien d'autres fermetures d'entreprises, parce que c'est « légal », parce que c'est « la loi du marché » ou plutôt celle du profit des capitalistes.

Eh bien, c'est cette légalité-là qu'il faut changer, parce que ce serait la seule manière de lutter efficacement contre le chômage. Et pour commencer, il faut exiger la réquisition des entreprises qui licencient, la fin des cadeaux au grand patronat sous le prétexte (toujours démenti par les faits) de « l'inciter » à embaucher, la création par l'État des centaines de milliers d'emplois qui seraient nécessaires pour assurer un fonctionnement correct des services publics, Éducation nationale, hôpitaux, transports en commun, etc. pour rendre vivables les banlieues des grandes villes.

C'est pour permettre aux travailleurs de faire entendre une telle exigence que Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire se présenteront aux prochaines élections européennes. Car la seule chose qui puisse arrêter le grand patronat et les politiciens à son service, dans l'offensive qu'ils mènent depuis des années contre le niveau de vie de la population laborieuse, c'est la colère de la classe ouvrière si elle entreprend de faire payer la crise à ceux qui en ont profité.

La privatisation du Crédit Lyonnais

LES BEAUX RESTES DE LA BANQUE PUBLIQUE VONT ÊTRE CÉDÉS AUX ACTIONNAIRES PRIVÉS

En publiant discrètement, dans le *Journal Officiel* du dimanche 14 mars, le décret autorisant « *le transfert au secteur privé de la participation majoritaire détenue directement ou indirectement par l'Etat* » au Crédit Lyonnais et chargeant le ministre de L'Economie de son exécution, le gouvernement de la gauche plurielle confirme son art de la privatisation en catimini.

Évidemment la soudaine OPE de la BNP sur la fusion Société Générale-Paribas n'a pas arrangé le lancement de cette privatisation. La BNP, qui semblait hier encore la candidate idéale pour reprendre une partie des actifs du Crédit Lyonnais, a tourné dans une autre direction ses appétits. Il a donc fallu trouver d'autres partenaires. Le Crédit Agricole est, paraît-il, sur les rangs. L'Etat entend maintenir un « groupe d'actionnaires partenaires ». Ce GAP, avec 30 à 33 % du capital sous son contrôle, jouerait le rôle de « noyau dur » comme dans les privatisations effectuées par Balladur, pour que les capitalistes-maison ne se fassent pas doubler.

Outre le Crédit Lyonnais, on devrait y retrouver les assureurs Axa et Allianz (via sa filiale AGF). L'Etat conservera 10 % des actions, contre 90 % aujourd'hui. 5 % des actions seront réservés aux salariés et 55 % mis en vente sur le marché boursier.

L'Etat entend retirer de cette opération cinquante à soixante milliards, c'est-à-dire à peu près la moitié des aides de l'Etat empochées par le Crédit Lyonnais depuis 1995 (entre 102 et 147 milliards selon certaines estimations). Cette privatisation s'accompagnera de la fermeture de 150 agences du Crédit Lyonnais et de disparitions d'emplois au rythme d'un millier par an.

Cette privatisation entend aussi mettre un point final à ce qu'on a appelé « le scandale du Crédit Lyonnais ». Le rôle de cette banque publique était de prêter de l'argent aux grands capitalistes privés. Dans les années quatre-vingt, les dépôts des particuliers sont devenus insuffisants. Les dirigeants du Lyonnais ont donc multiplié les affaires en leur nom pour disposer de liquidités abondantes. Ils se sont entourés de filiales chargées des opérations à hauts risques : SDBO, Altus, Clinvest, IB, etc., opérations qui se sont traduites, quand le marché immobilier s'est retourné au début des années quatre-vingt-dix, par de lourdes pertes évaluées entre 100 et 140 milliards.

En cela, le Crédit Lyonnais ne s'est pas comporté différemment d'une cinquantaine d'autres établissements financiers ou industriels, tous piégés dans ce retournement du marché. 190 milliards de créances douteuses et 1 million de mètres carrés devenus invendables ont été regroupés par un seul établissement financier, chargé de les revendre quand même sans faire s'effondrer le système bancaire.

Il ne faut pas oublier que ces pertes ont représenté autant de gains pour des hommes qui figurent aujourd'hui en bonne place dans les records de richesse, et qui ont ainsi bâti leur fortune actuelle : Jean-Luc Lagardère, le patron de Matra-Hachette ; Bernard Arnault, patron de l'entreprise du luxe LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy) et du quotidien économique *La Tribune*, François Pinault, géant de la grande distribution (Printemps, La Redoute, FNAC) ou Vincent Bolloré qui dirige un empire de négoce international.

Grâce au Crédit Lyonnais, Lagardère a conservé le contrôle d'Hachette après son échec dans La Cinq et réalisé par la suite la fusion Matra-Hachette. Coût pour le Lyonnais : 6,8 milliards de francs. Bernard Arnault a pu s'emparer de LVMH en 1988, grâce à l'argent prêté par le Lyonnais. Pinault a bénéficié d'une aide évaluée à 12 milliards. Le Lyonnais lui a en outre laissé prendre le contrôle de son empire commercial à très bas prix. Quant à Bolloré, il lui doit la prise de contrôle du groupe Rivaud, empire post-colonial contrôlant plantations d'hévéas et de palmiers en Asie du Sud-Est, opération estimée à 15 milliards.

Le vrai scandale, c'est qu'on n'ait pas demandé à ceux qui s'étaient enrichis en puisant sans compter dans les coffres de la banque de reboucher à leurs frais le trou ainsi creusé et qu'on demande une nouvelle fois à toute la collectivité, via les aides de l'Etat, d'effacer les dettes créées par Lagardère, Pinault, Arnault et bien d'autres.

Et cette privatisation n'a pas pour but de retrouver l'argent perdu mais finalement de réaliser une nouvelle distribution de ce qui peut rester des actifs de la banque publique à une poignée d'actionnaires où, n'en doutons pas, on retrouvera tout ou partie des noms déjà cités. C'est dire que, dans cette opération, c'est encore une fois le monde du travail, avec mention spéciale pour les employés du Crédit Lyonnais premiers touchés, qui sera grugé.

Le seul scandale du XXe siècle, c'est le capitalisme. Il ne cessera que lorsque toute la population prendra collectivement le contrôle de l'économie.

Jacques FONTENOY

DU RIFIFI CHEZ LES BANQUIERS

La Société Générale (et sa filiale Crédit du Nord) et la banque Paribas (qui possède aussi CETELEM) avaient donc décidé de se marier. Cette union devait se faire à l'amiable, avec l'accord des deux conseils d'administration. Mais, coup de théâtre, voilà que la BNP propose un mariage à trois dans le but affirmé de constituer un des géants mondiaux de la banque, qui pourrait s'appeler SBP (en prenant une lettre à chaque banque).

Cette proposition a été jugée «inamicale», parce que les deux autres protagonistes n'avaient pas été consultés, comme si dans ce monde de grands carnassiers, les relations pouvaient être «amicales»! Pour l'instant, rien ne permet de prévoir la suite de cette opération. En fait, cela dépend des actionnaires, et plus particulièrement des gros, qui accepteront ou non d'échanger leurs actions, comme on le leur propose, à raison de huit actions Paribas contre onze actions BNP, ou de sept actions Société Générale contre quinze actions BNP.

Le groupe qui sortirait de cette fusion représenterait plus de 300 milliards de valeurs en Bourse et serait le premier groupe bancaire mondial. Pour faire quoi? Pas pour mieux gérer les richesses à l'échelle de la planète, et encore moins pour le faire dans l'intérêt de la population. Ce genre de préoccupation est totalement étrangère aux requins de la finance. Ils sont au contraire à la recherche du meilleur taux de profit pour leurs actionnaires, et dans le même temps ils sont à l'affût d'opérations spéculatives, de coups tordus à la Bourse ou ailleurs, et se soucient peu de savoir si leurs calculs vont amplifier ou non l'anarchie qui règne dans les circuits financiers mondiaux.

La gestion des richesses et des capitaux générés par l'activité humaine ne devrait pas être laissée à ces banquiers dont le seul but est d'utiliser de l'argent, beaucoup d'argent, pour «en faire» encore plus. Elle devrait être placée sous le contrôle du monde du travail. Et dans un premier temps, il serait indispensable d'imposer la levée du secret bancaire, qui permet à tous ces requins d'agir dans la plus parfaite opacité.

Roger PÉRIER

LE «POIDS» DU GOUVERNEMENT

Côté gouvernemental, la partie de Monopoly entre banques est l'objet d'une intense... observation. Les règles boursières fixent très précisément tous les aspects techniques qui permettent à une entreprise de faire une offre publique d'échange entre ses actions et celles d'une autre entreprise, mais elles partent du principe qu'il s'agit «d'intérêts privés» et que cela ne regarde pas l'État.

L'éventuelle création d'une banque française gigantesque ne laisse évidemment pas de glace le ministère des Finances. Strauss-Kahn a même paraît-il été le premier averti de la décision de la BNP: son PDG, Michel Pébereau, lui aurait téléphoné dès la fin de la réunion qui a décidé de lancer l'opération. Mais officiellement, il n'a pas à interdire ou autoriser. Tout cela se fait donc «à l'insu de son plein gré».

Le ministre s'est quand même fendu d'un communiqué qui affirme que «*l'intérêt commun doit passer devant les problèmes d'ego*». Mais l'intérêt commun de qui?

DU BEAU LINGE

Le conseil d'administration de la BNP regroupe une brochette de PDG de grosses entreprises, comme Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), Philippe Jaffré (Elf-Aquitaine), Alain Joly (Air Liquide) ou Lindsay Owen-Jones (L'Oréal). On y trouve aussi l'ancien patron des patrons, Jean Gandois, et Jacques Friedmann, haut responsable d'AXA. Ce conseil se serait réuni en secret pendant plusieurs semaines, souvent de nuit, et en dehors des locaux de la BNP, pour que son projet de mettre la main sur la Société Générale et Paribas ne s'ébruite pas.

Dans le conseil d'administration de Paribas, on trouve encore des PDG, dont Claude Bébéar (AXA), Serge Tchuruk (Alcatel) ou Thierry Desmaret (Total). On y retrouve Jean Gandois et aussi son successeur, Ernest-Antoine Seillière. Le conseil d'administration de la Société Générale regroupe le même genre de personnages: Jacques Calvet, ancien PDG de PSA (Peugeot), Guy Dejouany, président de Vivendi (Générale des Eaux), Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, Pierre Suard, ancien PDG d'Alcatel-Alsthom et de nouveau Bébéar et de nouveau Seillière...

Signalons qu'en plus d'être dans le conseil d'administration de la Société Générale et de Paribas, Claude Bébéar est, par AXA interposé, l'actionnaire principal de... la BNP.

A eux trois, ces conseils d'administration regroupent une bonne partie du gratin des PDG français. Tous ces «grands décideurs» agissent sans aucun contrôle de la société, au nom des seuls intérêts des possédants.

Ni élus, ni contrôlés, ni contrôlables, ce sont eux qui ont les vrais pouvoirs. C'est cela qu'il faut commencer par changer!

Renault – Nissan

GRANDES MANŒUVRES SUR LE DOS DES SALARIÉS

La direction de Renault a présenté les grandes lignes d'un projet d'alliance avec la firme Nissan, qui contrôle environ 20% du marché japonais et emploie 137000 salariés. Le schéma évoqué prévoit une prise de participation de 33,4 à 40% de Renault dans le capital de Nissan, soit un investissement compris entre 14 et 16,8 milliards de francs. Si ces négociations aboutissent, elles donneraient naissance au quatrième groupe mondial de l'automobile, derrière General Motors, Ford et Toyota. Elles permettraient également à Renault de marquer un point face à son principal rival en France, le groupe Peugeot-Citroën.

Ce rapprochement entre des groupes industriels qui, hier encore, se désignaient comme des concurrents acharnés, n'est pas aussi surprenant qu'il y paraît. Il s'inscrit dans le cadre des grandes manœuvres entreprises au niveau international par les constructeurs, pour accroître leur contrôle sur le marché mondial tout en réalisant des économies par la mise en commun de certaines unités de production et de leurs réseaux commerciaux. D'ailleurs Renault n'était pas le seul constructeur intéressé par Nissan; mais le groupe germano-américain Daimler-Chrysler aurait finalement choisi de se retirer devant, dit-on, l'ampleur des pertes du groupe japonais (700 millions de francs en 1998 et 1,5 milliard prévus en 1999).

Pour la direction de Renault, qui ne peut agir qu'avec la bénédiction de l'Etat français, propriétaire de 44% de son capital, l'alliance avec Nissan fait suite à d'autres rapprochements, comme la récente reprise du constructeur de camions roumain Dacia.

AFP

Le 11 mars, conversation entre Folz, PDG de Peugeot (une firme réputée anti-japonaise) et Schweitzer, PDG de Renault. Ce dernier a été désigné comme «homme de l'année automobile 1998». Ces deux-là ont combien de pertes d'emplois sur les mains?

Quant aux ouvriers, qu'ils soient sur des chaînes françaises ou japonaises, ils n'ont rien à attendre de bon de ces tractations. Comme hier, voire plus encore, la direction de Renault continuera à les opposer pour justifier de Douai à Flins, en passant par Sandouville ou Cléon, le blocage des salaires, les heures supplémentaires et la flexibilité du travail, l'intensification des cadences et les réductions d'effectifs. C'est grâce aux milliards de profits tirés de cette surexploitation – 8,8 milliards annoncés pour 1998 –, qu'elle peut jouer au grand Monopoly des constructeurs pour le plus grand bénéfice de ses actionnaires privés.

R.M.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Lafontaine et Schröder

À COUTEAUX TIRÉS POUR MIEUX SERVIR LES PATRONS

Aussi bien en France qu'en Allemagne, une partie de la grande presse a présenté la démission d'Oskar Lafontaine de ses responsabilités de ministre des Finances, président du SPD et député comme la sanction d'une politique. Lafontaine aurait été trop favorable à une orientation dite keynésienne visant à augmenter les moyens de vivre des classes populaires en prenant sur les profits des patrons. Le Capital aurait voulu et eu sa tête ! Et l'aurait fêté par la hausse des indices boursiers et de l'Euro !

Ce sont des bobardises ! On assiste en fait à un épisode ou plutôt à l'épilogue d'une vieille rivalité entre deux hommes et non à l'affrontement de deux politiques.

Voilà des années que Lafontaine visait la plus haute charge du pays, celle de chancelier. Il fut candidat malheureux du SPD pour ce poste en 1990. Il pensait probablement approcher du but en enlevant plus tard la direction du SPD à Rudolf Scharping. Mais patatras, Schröder lui a ravi l'investiture en remportant une victoire aux élections régionales du Land de Basse-Saxe, quelques mois avant les élections législatives d'octobre dernier ! Et malgré leur accession au gouvernement, les deux hommes sont restés à couteaux tirés. Exit Lafontaine. N'aspire-t-il plus qu'à sa vie de famille ? Ou brigue-t-il une autre fonction ? Toujours est-il que Schröder cumule désormais les postes de Chancelier et de président du SPD.

Mais Lafontaine, un socialiste qui aurait cherché à contrer les appétits du capital ? Lui-même vient de protester que non ! Son itinéraire politique le confirme. Il y a quelques années, c'est lui qui incarnait l'aile droite du SPD, si les notions de droite ou de gauche ont un sens ! Tandis que Schröder, qui dans les années 70 pourfendait en paroles le capitalisme (comme un certain Mitterrand a pu le faire en France) a finalement choisi de mériter sa réputation de *camarade des patrons*, de faire campagne en faveur d'un *Nouveau Centre* et d'envisager durant sa campagne une *grande coalition* avec les chrétiens-démocrates.

La coalition avec les Verts l'a finalement emporté. Mais méthode Schröder, Jospin ou Blair, c'est la même politique préservant les intérêts des bourgeois et des patrons.

Qu'a fait le gouvernement Schröder en quelques mois ?

Il a été beaucoup question d'un éventuel gel du nucléaire. Mais il n'en sera rien ou presque, car les profits et intérêts de la branche veillent

Il a été beaucoup question d'une éventuelle double nationalité, accordée sous des conditions pourtant bien restrictives aux immigrés (Turcs surtout) et leurs enfants. Mais il n'en est plus, ou bien peu, question depuis que la droite a mené campagne xénophobe contre, et a remporté sur ce thème les récentes élections dans le Land de Hesse.

Il a été question de mettre le holà aux *jobs à 630 DM*, petits boulots pour lesquels les patrons n'ont pas de charge sociale à payer. D'où leur généralisation dans certains secteurs comme le commerce. A charge pour l'aide sociale publique, soit l'argent des contribuables, de suppléer à la cupidité patronale. Le gouvernement avait promis de réformer la chose, mais la bourgeoisie allemande a trouvé une argutie juridique pour geler la situation.

Il a été question encore d'une réforme fiscale, qui prendrait un peu plus d'argent, rien qu'un peu plus, là où il y en a vraiment beaucoup : dans les caisses des entreprises, et leurs « provisions » non imposées. Mais les grands patrons du nucléaire, de l'énergie ou des assurances ont gesticulé et il n'en est plus question !

Dans la même veine, une partie de la bourgeoisie reproche au gouvernement d'avoir encouragé les syndicats à obtenir trop en faveur des travailleurs lors des dernières négociations collectives. En fait, les quelque 3,5 % d'augmentation consentis ne permettent pas, loin de là, aux travailleurs de rattraper la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis des années et ils s'accompagnent de possibilités nouvelles pour les patrons d'imposer leurs diktats entreprise par entreprise, à la condition d'obtenir pour cela l'accord du *Betriebsrat* (genre de Comité d'entreprise).

Et à ce jour, tandis que le chômage et la précarisation gagnent du terrain, les conditions de travail se détériorent, y compris dans les entreprises réputées être des bastions du syndicalisme. A Opel-Bochum par exemple, où travaillent quelque 15 000 personnes, des coups de colère et débrayages ont éclaté, pour de l'embauche, parce qu'entre autres, sur la chaîne, il est de plus en plus difficile d'aller pisser !

Et tout ça pendant que les grandes entreprises affichent des gains de productivité de 5 à 10 % par an et des profits arrogants. Et il est bien possible que le départ de Lafontaine soit prétexte à l'intensification de l'offensive patronale.

Des travailleurs qui ne sont pas dupes de la politique menée contre eux par la gauche gouvernementale, le pays en compte un bon nombre. Des militants qui aimeraient pouvoir s'opposer à cette politique, aussi. Dont évidemment d'extrême gauche. Car si cette dernière n'a pas, ne serait-ce que l'audience nationale de Lutte Ouvrière ou de la Ligue communiste révolutionnaire en France, elle représente néanmoins un milieu. Certes non organisé ou très peu. Certes isolé, tout particulièrement dans les entreprises et qui s'est cantonné depuis longtemps à une activité syndicale, même si elle se voudrait d'opposition. Par ailleurs, l'extrême gauche souffre depuis la réunification de son suivisme politique à égard du PDS, formé à l'initiative d'ex-staliniens d'Allemagne de l'Est, qui affiche pourtant toujours plus fièrement son réformisme et sa volonté de participer à des gouvernements de la bourgeoisie. Comme c'est le cas, pour la première fois dans le Land de Mecklembourg-Vorpommern… si l'on exclut les 40 ans de RDA !

L'extrême gauche d'Allemagne n'a pas voulu, pas pu ou pas su jusqu'à présent – c'est toute une histoire évidemment – constituer au sein de la classe ouvrière un courant qui pourrait offrir une perspective politique de classe aux travailleurs, à l'échelle nationale. Mais il existe des militants qui n'ont pas désarmé et que les quelques points marqués en France encouragent.

Il leur revient d'aider à ce qu'une opposition résolue au gouvernement et au patronat se constitue. Et pour cela, d'oser affirmer leurs buts de révolutionnaires et de communistes.

Michelle VERDIER

Leur société

Seconde loi sur les 35 heures

LES PATRONS POSENT LEURS CONDITIONS

La seconde loi sur les 35 heures serait présentée en juillet au Conseil des ministres pour être votée cet automne par le Parlement. Et d'ores et déjà, le patronat pose ses exigences.

Depuis près de deux ans, les patrons n'ont pas cessé de dénoncer la loi de Martine Aubry comme s'il s'agissait d'une loi contraire à leurs intérêts et trop avantageuse pour les travailleurs. On se souvient de la façon dont Jean Gandois, président du CNPF, démissionnait de son poste en octobre 1997, au lendemain de la conférence avec le gouvernement sur le projet de loi sur les 35 heures, poussé dehors par ses pairs qui criaient que le projet les étranglerait, qu'il équivaudrait à une augmentation de salaire de 10 %, absolument insupportable pour les « pôvres » entreprises.

A l'approche de la seconde loi, ce n'est plus Gandois, c'est son successeur Ernest-Antoine Seillière, à la tête de ce qui ne s'appelle plus le CNPF mais le Medef, c'est-à-dire le Mouvement des entreprises de France, qui pose ses conditions et entend bien les imposer au gouvernement. Face au second projet, le Medef réaffirme son hostilité au principe des 35 heures imposées par voie législative et déclare que toutes les dispositions, sans exception, contenues dans les accords négociés d'ores et déjà signés, doivent s'appliquer. Il le demande en particulier pour celles contenues dans l'accord signé par l'une des plus puissantes organisations patronales, celle des patrons de la métallurgie, l'UIMM, qui inaugurait en juillet 1998 l'annualisation et la flexibilité des horaires de travail ainsi que le blocage des salaires sans faire aucune allusion à une éventuelle création d'emplois.

Aujourd'hui, les patrons (qui n'ont pas attendu pour mettre en place la flexibilité des horaires de travail, le blocage des salaires, sans embaucher, voire même en supprimant des emplois) reviennent à la charge. Le Medef a ainsi dressé le cahier des revendications patronales face au gouvernement. Car si le Medef dit préférer la négociation à une loi, il n'est pas opposé à ce que la loi inscrive dans ses textes des dispositions qui soient entièrement favorables aux patrons et leur permettent une plus grande liberté pour s'attaquer aux travailleurs.

Ainsi, dans les six chapitres de son document portant, est-il écrit, « *des propositions réalistes et de bon sens* », le Medef réclame, entre autres dispositions, l'annualisation du temps de travail ; un contingent d'heures supplémentaires porté à 188 heures (contre 130 aujourd'hui), correspondant à la différence entre les 39 heures et les 35 heures, différence calculée sur 47 semaines de travail ; l'abaissement des taux de majoration de ces heures supplémentaires qui ne seraient plus augmentées que de 5 % entre 35 et 39 heures et de 25 % au-delà ; pour les smicards, une prise en charge par le budget de l'Etat de ce que les patrons considèrent comme une hausse de 10 % de leurs charges puisqu'ils ne pourront pas baisser les salaires malgré la baisse de l'horaire de travail. En ce qui concerne les smicards, le Medef exige de plus que les abattements des charges sociales sur les bas salaires dont les patrons bénéficient ne soient pas remis en cause, ce que le gouvernement a d'ores et déjà envisagé favorablement, évoquant l'idée d'une petite aide de 5 000 francs par salarié et par an, pour compenser. Cette « babiole » représenterait une addition pour le budget de l'Etat d'une bonne dizaine de milliards versés aux patrons qui font travailler 1,5 million de salariés payés au Smic.

Pour finir, le Medef demande à ce que l'application de la loi soit repoussée d'un an au moins. Le prétexte est de « *faciliter l'adaptation des entreprises de terrain aux 35 heures* ». En fait il s'agit d'opérer en deux temps. Le premier serait de poursuivre la pratique en cours consistant, à l'ombre d'un projet du gouvernement socialiste, à imposer toujours plus brutalement sa propre loi. Le second temps consisterait à demander que la loi sanctionne ce qui aura déjà été imposé dans les faits.

Ernest-Antoine Seillière a déclaré sans ambages que travailler moins aujourd'hui relève d'un « *redoutable mirage* » avant d'affirmer que, de toute façon, les 35 heures « *coûteront cher sans réduire le chômage* ». A l'heure actuelle, 46 accords de branche ont été signés, concernant environ 7 millions de salariés auxquels une flexibilité du travail de plus en plus grande est imposée. Mais dans tous ces accords, Martine Aubry a déclaré en substance, dimanche 14 mars à la télévision, qu'elle n'avait rien vu de choquant… même pas le fait qu'ils ne se sont traduits, selon les chiffres de son propre ministère, que par environ 20 000 emplois nouveaux pour toute l'année 1998 !

Décidément, ce n'est absolument pas ce gouvernement qui rabaissera un tant soit peu les prétentions des patrons. Reste aux travailleurs à leur faire ravaler leur morgue en imposant à tous ces exploiteurs une diminution importante des horaires de travail sans diminution de salaire, le partage du travail entre tous et des embauches massives.

Lucienne PLAIN

Régularisation de tous les sans-papiers

MANIFESTATION LE 27 MARS

Différentes organisations de sans-papiers ainsi que diverses organisations politiques et associations ont pris l'initiative d'organiser une manifestation européenne à Paris, le 27 mars, pour la régularisation des sans-papiers ainsi que pour les droits et les libertés des immigrés. LUTTE OUVRIERE est associée à cette initiative et appelle tous ses lecteurs, ses militants, ses amis à participer nombreux à cette manifestation pour exiger :

- **la régularisation de tous les sans-papiers ;**
- **l'arrêt des expulsions et des mesures de rétention ;**
- **des droits égaux pour les travailleurs immigrés.**

SAMEDI 27 MARS À 14 HEURES
PLACE D'ITALIE À PARIS

AFP

Enseignants

LES PROJETS JOSPIN-ALLÈGRE NE PASSENT PAS

Le 15 mars, les personnels de l'Education nationale dans son ensemble étaient appelés à faire grève, et des manifestations rassemblant plusieurs milliers de personnes ont eu lieu à Paris, mais aussi dans les grandes villes comme Marseille, Lille ou Toulouse. Dans la foulée, une manifestation, nationale celle-là, est prévue à Paris le samedi 20 mars.

Les grèves et les manifestations qui se sont déroulées ces derniers mois en Ile-de-France et dans certaines grandes villes du pays ne sont sans doute pas pour rien dans la décision du SNES et du SNUIPP, les syndicats majoritaires respectivement chez les professeurs des lycées et collèges et chez les instituteurs, d'appeler à ces manifestations. Bon nombre d'enseignants trouvaient en effet leur attitude bien molle face à la dégradation de la situation dans l'enseignement et aux attaques répétées d'Allègre sous des angles divers et variés.

Son mépris affiché, ses mensonges éhontés qui suscitent depuis des mois les commentaires indignés de tous ceux qui travaillent dans les établissements scolaires, ont largement contribué à faire descendre dans la rue bien des enseignants. Mais par-delà ces petites phrases provocantes, c'est toute la situation actuelle de l'Education nationale que grévistes et manifestants entendent dénoncer. Partout en effet les moyens manquent cruellement, et cela est chaque année plus criant, en particulier dans les banlieues et les villes ouvrières où la situation de la population, et donc des élèves, ne cesse de se dégrader. Dans le primaire, le nombre d'élèves par classe est déjà bien trop élevé pour que tous aient une chance d'apprendre correctement à lire, à écrire et à compter. Cela n'a rien d'étonnant, quand on sait que, dès que les effectifs d'une école diminuent de manière un peu significative, le ministère saute sur l'occasion pour fermer une classe et récupérer le poste qui va avec.

Ces fermetures de classes ne se font pas seulement dans les petits villages dont la population diminue, encore que, même dans ce cas, faut-il prendre ce prétexte comptable pour supprimer des classes ? Pourquoi pas dès lors, dans cette même logique, supprimer les villages et imposer une concentration forcée de leurs habitants ? Mais ces fermetures sont décidées aussi dans les banlieues populaires, et dans des écoles par ailleurs classées en « zone d'éducation prioritaire » (ZEP) comme dans les autres.

Dans les collèges et les lycées, le manque de personnel se fait également lourdement sentir. En Seine-Saint-Denis par exemple, les postes promis après la grève de l'an dernier (et pris au détriment des autres départements) avaient permis une diminution du nombre d'élèves par classe dans une partie des collèges. Mais avec l'annonce dans les établissements des moyens qui sont prévus pour l'année scolaire prochaine, on se rend compte que dans bien des collèges les effectifs vont recommencer à augmenter.

Dans les lycées, alors que les lycéens étaient descendus dans la rue en octobre pour protester contre leurs classes surchargées, le seul objectif que se fixe aujourd'hui Allègre en la matière est d'arriver à 35 élèves maximum par classe de terminale à la prochaine rentrée, et d'aller vers les 30 élèves par classe de seconde. On ne peut pas dire que ces effectifs soient d'une ambition folle. Cela fait des décennies que l'on évoque de tels objectifs. Pour enseigner de façon à obtenir des résultats corrects, il faudrait des classes beaucoup moins nombreuses. Mais même l'objectif de réduire les classes de 35 à 30 semble aujourd'hui hors d'atteinte, alors que même cela ne résoudrait pas grand-chose, car quel enseignant peut exercer son métier avec l'efficacité nécessaire dans des classes de 30 élèves ? Car aucune augmentation du nombre d'enseignants n'est prévue pour l'année prochaine. Or, ne serait-ce que pour qu'il n'y ait plus de classe de seconde de plus de 35 élèves, il faudrait déjà créer 2 000 postes ! Et c'est la même misère du côté du personnel non enseignant. Pour ne prendre qu'un exemple, les infirmières scolaires réclament de n'avoir qu'un établissement en charge. On en est loin, puisqu'il y a aujourd'hui 5 800 infirmières pour 55 000 écoles et 7 500 lycées et collèges !

Dans ces conditions, les réformes d'Allègre apparaissent surtout, à tous les niveaux de l'éducation, comme un moyen de ne pas embaucher voire de récupérer des postes. C'est le cas de la réforme des lycées, qui prévoit de diminuer les heures d'enseignement pour tous les élèves au profit d'une problématique aide individualisée pour quelques-uns. C'est le cas de la Charte du XXIe siècle pour les instituteurs, où l'utilisation d'intervenants extérieurs payés par les municipalités, dans le domaine du sport ou de la musique par exemple, est surtout ressentie comme une occasion de ne pas recruter largement des enseignants qui seraient nécessaires, alors que des départs massifs en retraite sont prévus pour les années qui viennent. Partout, derrière le bla-bla pédagogique, chacun voit se profiler la calculette à récupérer les postes. Car, dans l'Education nationale comme dans bien d'autres services publics, la principale réforme qu'il faudrait faire, celle qui conditionnerait toutes les autres, serait de recruter massivement à tous les niveaux, pour toutes les catégories de personnel. Les besoins sont immenses, et cela permettrait de donner du travail à des centaines de milliers de personnes actuellement au chômage.

Bien sûr, ce serait rompre non seulement avec la politique et les méthodes d'Allègre, mais avec celle de tout le gouvernement, et même avec tout ce qui a été fait, ou plutôt pas fait, depuis des dizaines d'années par les gouvernements qui se sont succédé. Mais c'est la seule manière d'améliorer la situation de l'éducation, et par la même occasion celle de toutes les personnes qui y travaillent d'un côté, mais aussi la qualité des enseignements. En l'occurrence, ce problème est vital pour toute la population laborieuse et pour les plus démunis. Car les riches, eux, auront toujours les moyens matériels de compenser, en payant, les lacunes de l'Education nationale !

Daniel MESCLA

Chômage

PAS DE QUOI PAVOISER

Commentant les résultats du chômage en 1998, Martine Aubry a eu le front de déclarer : « *c'est la meilleure année pour l'emploi depuis trente ans !* ». La ministre de l'Emploi prétend que 300 600 postes ont été créés dans les secteurs privé et semi-public (auxquels elle ajoute 100 000 emplois-jeunes). Pour aboutir à un tel résultat, elle ne retient qu'une catégorie de chômeurs répertoriés par l'Unedic, alors qu'en prenant en compte l'ensemble de ceux comptabilisés par cet organisme, c'est à une augmentation de 24 000 chômeurs que l'on aboutirait.

Si l'on remonte, comme prétend le faire Martine Aubry, à une trentaine d'années en arrière, en 1970 il n'y avait que 530 000 chômeurs, et pour nombre d'entre eux, ce n'était qu'un moment à passer entre deux emplois. Ils étaient 1,5 million en 1980 ; 2,2 millions en 1990 et 3 millions officiellement recensés en 1998.

En trente ans, la situation n'a donc cessé de se dégrader, quoi qu'en disent les ministres et leurs partisans, et ils n'ont nullement commencé à inverser la marche.

Le bilan est calamiteux. Faute d'oser ne serait-ce qu'égratigner les profits fabuleux accumulés pendant toute cette période, le gouvernement de la gauche plurielle, tout comme les précédents, justifie une situation intolérable où la misère et la précarité continuent de s'étendre.

Jean SANDAY

LUTTE DE CLASSE
n° 41 (mars 1999)
est parue
Au sommaire :
- **Turquie**
Le problème kurde après l'arrestation d'Abdullah Öcalan
- **Iran, vingt ans après**
Une « république islamique »... mais surtout affairiste
- **Russie**
L'agriculture post-soviétique en crise aggravée par les « réformes » et « l'aide alimentaire » occidentale
- **Tribune de la minorité**
CGT : plus facile de changer de leader et de langage... que de changer de base !

Prix : 10 F
Envoi contre 12 F en timbres.

Algérie

À l'approche des élections présidentielles

DES CALCULS POLITICIENS LOIN DES PROBLÈMES DE LA POPULATION

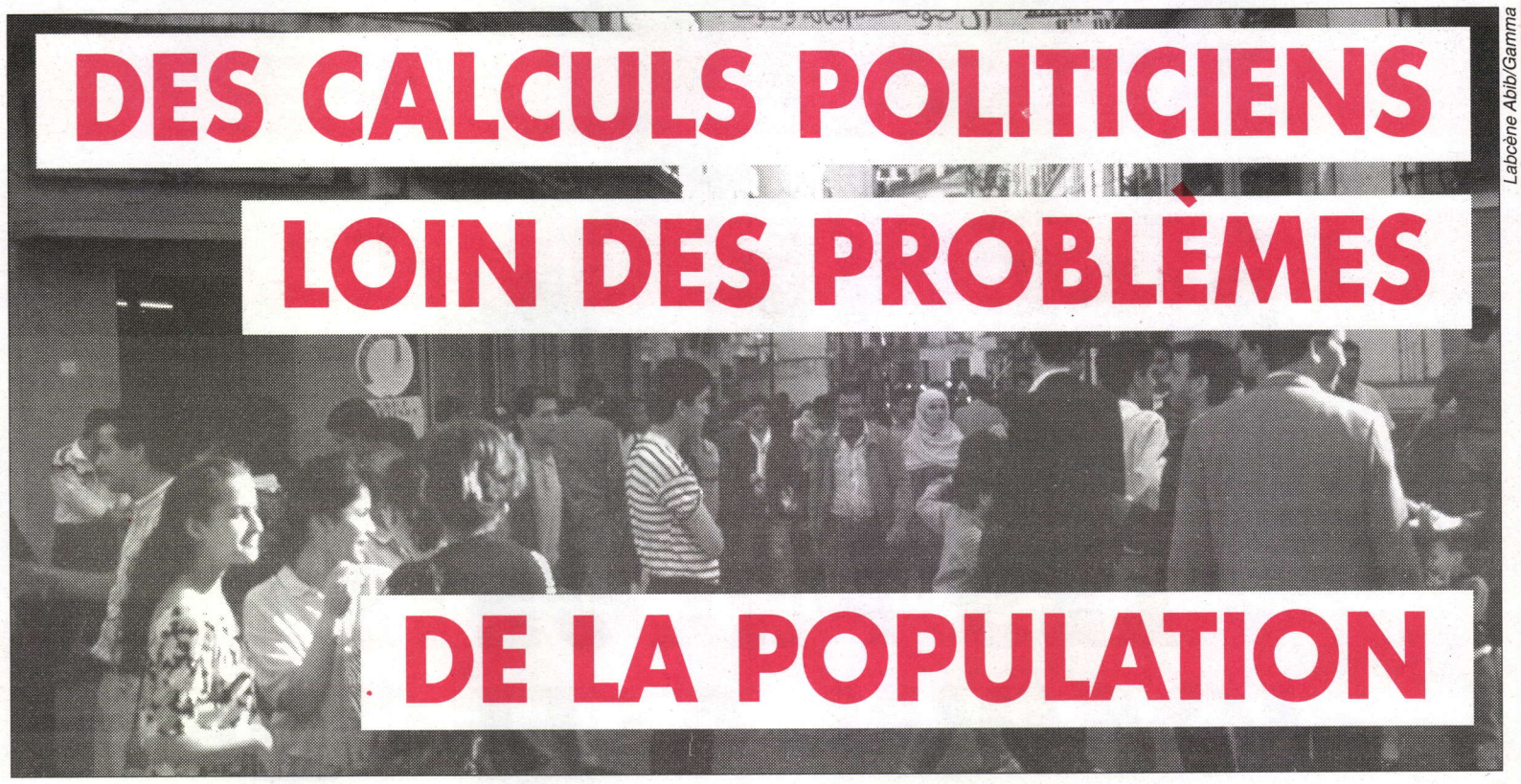

Labcène Abib/Gamma

C'est le 15 avril qu'auront lieu les élections présidentielles anticipées en Algérie. En annonçant le 11 septembre qu'il ne terminerait pas son mandat, Zeroual, le président de l'Algérie, avait surpris. Pourtant cette décision sanctionnait des dissensions au sommet de l'Etat algérien, dissensions entre les clans qui ont toujours plus ou moins existé, mais qui depuis des semaines avaient éclaté sur la scène publique.

Pendant l'été une violente campagne de presse avait mis en cause le général Mohammed Betchine, le plus proche conseiller de Zeroual, campagne qui avait rebondi après la décision de Zeroual de quitter le pouvoir avant terme puis s'était terminée par la démission de Betchine.

Un des éléments de la crise au sein des sommets du pouvoir et de l'armée était peut-être, entre autres, le rôle trop important laissé aux islamistes modérés du MSP (le Mouvement pour la solidarité et la Paix) de Mahfoud Nahnah, associé au gouvernement. Quelques mois auparavant une interview anonyme, attribuée au Général Lamari et publiée dans une revue française, expliquait grosso modo que l'armée avait défait militairement les islamistes armés et concluait : « *Cette victoire ne doit pas être gâchée par des considérations politiques à courte vue. Ne laissons pas l'ennemi vaincu revêtir des habits neufs et rentrer en scène sous un nouveau déguisement... Ceux qui ont tenté de plonger l'Algérie dans les ténèbres d'une violence sans frein ont échoué. Nous ne permettrons à personne de poursuivre le même but par d'autres moyens* ».

Pour faire acte de candidature il fallait réunir 75 000 signatures de citoyens ou 600 signatures d'élus. Onze candidats semblaient avoir franchi ce cap, mais le Conseil constitutionnel n'en a validé que sept.

L'armée en retrait

Contrairement aux élections de 1995, l'armée n'aura pas de candidat directement issu de ses rangs. Elle est probablement trop divisée pour se mettre d'accord sur un tel candidat. Mais surtout la situation ne l'oblige pas à prendre directement en main la responsabilité de la présidence. Elle peut laisser divers candidats en lice et tenter ainsi de montrer un visage plus démocratique vis-à-vis de l'opinion mondiale.

L'Etat algérien n'est plus dans une situation aussi critique qu'entre 1993 et 1995. Le dernier ramadan, temps fort pour les islamistes, a vu l'activité du GIA (Groupe Islamiste Armé) très réduite par rapport au mois de ramadan de l'an dernier, marqué par de nombreux massacres de civils, massacres qui manifestaient déjà en réalité une détérioration des rapports du GIA avec une population qui cessait peu à peu de le soutenir. C'est cette normalisation relative de la situation qui permet un effacement au moins officiel de l'armée.

Néanmoins la plupart des candidats, ceux qui ont des chances de l'emporter, sont issus du sérail, c'est-à-dire du FLN ou du RND, le parti créé par Zeroual. Ils se présentent tous comme « indépendants », et il faut dire qu'ils se ressemblent. Le grand favori est Bouteflika, ancien ministre des affaires étrangères de Boumediene. Il se présente comme le candidat du « consensus », c'est-à-dire qu'il aurait le soutien d'une majorité des chefs de l'armée et de l'appareil d'Etat. Il est soutenu par la direction du FLN, la majorité de la direction du RND et une fraction du parti islamiste Nahda.

Les autres candidats issus du sérail comme Hamrouche ou Sifi, tous deux anciens Premiers ministres, s'adressent davantage pour l'instant à l'armée, pour qu'elle renonce à son favori présumé, qu'aux électeurs. Parmi eux Taleb Ibrahimi, ancien baron de l'ère de Boumediene, ancien ministre des Affaires étrangères sous Chadli et ancien ami du FIS quand ce parti avait le vent en poupe, apparaît susceptible d'attirer l'ancien électorat du FIS.

Les partis d'opposition

Pour l'instant le principal candidat de l'opposition est Hocine Aït Ahmed. Il avait appelé au boycott des élections présidentielles de 1995. Il avait signé quelques mois plus tôt les accords de Sant Egidio qui préconisaient un compromis de fait entre l'armée et le FIS dont il se proposait d'être le garant « démocratique ». Récemment Aït Ahmed a annoncé sa candidature en faisant des déclarations plutôt modérées à l'égard du pouvoir. Sera-t-il demain, avec son parti le FFS (Front des Forces Socialistes), la caution démocratique et kabyle de ce pouvoir autrefois violemment dénoncé ? Jusqu'à ces dernières années, le pouvoir s'était plutôt appuyé sur l'autre parti influent en Kabylie, le RCD qui avait justifié le coup d'Etat de janvier 1992. Mais aujourd'hui, si le pouvoir souhaite avoir au sein du gouvernement une facette kabyle, il lui sera plus facile d'intégrer le FFS que le RCD qui refuse toute cohabitation avec des intégristes même minoritaires et domestiqués.

Quant aux partis islamistes, ils vont aller à ces élections divisés et le profil bas. L'ex-FIS, qui est évidement toujours dissous, semble assez affaibli. Sa direction ou ce qu'il en reste est divisée. Il a perdu totalement le contrôle du GIA et sa branche armée l'AIS a décrété une trêve unilatérale depuis un an et demi. Alors que ses dirigeants avaient appelé au boycott des élections précédentes, cette fois-ci l'instance du FIS à l'étranger a annoncé qu'elle se prononcera en fonction des programmes des différents candidats.

En fait il semble que les anciens dirigeants du FIS vont, pour la plupart, appeler à voter Taleb Ibrahimi, une partie de la base militante de l'ex-FIS utilisant d'ailleurs la candidature de celui-ci pour réapparaître.

Restait le problème de Mahfoud Nahnah, du parti islamiste modéré MSP, arrivé en deuxième position avec plus de 25 % des voix aux présidentielles de 1995, associé au gouvernement depuis plusieurs années et qui a actuellement sept postes de ministres. Il vient d'être éliminé par le Conseil constitutionnel parce qu'il lui manquerait l'attestation de participation à la guerre de libération nationale nécessaire à tout candidat né avant le 1er juillet 1942. En fait le pouvoir a préféré rogner les ailes de Mahfoud Nahnah après l'avoir utilisé contre le FIS. Du coup l'électorat islamiste ne pourra que se reporter sur Taleb Ibrahimi, qui a peut-être derrière lui une partie de la base du FIS mais reste un homme du sérail, ou sur Djaballah, islamiste affirmé mais dont l'influence est réduite.

Les manœuvres ne sont pas terminées pour autant, mais une chose est claire : ce ne sont pas sur ces élections que les travailleurs, la population pauvre d'Algérie et la jeunesse peuvent compter pour se faire entendre.

H. M.

—CE SONT LES TRAVAILLEURS QUI POURRAIENT CHANGER LE COURS DES CHOSES—

La population pauvre et la classe ouvrière n'ont vraiment rien à attendre des candidats aux prochaines élections algériennes, qu'ils soient ceux du pouvoir, qu'ils soient islamistes ou démocrates. Tous ces gens ont été au pouvoir, ils ont à un moment ou un autre contribué à mener une politique catastrophique pour les couches populaires d'Algérie.

La situation est aujourd'hui dramatique. Officiellement le taux de chômage a atteint 29 % de la population active. En fait, il dépasserait 35 %. D'après le CNES (Conseil économique et social), 815 entreprises auraient été dissoutes en 1998. Des centaines d'autres ont subi des compressions de personnel. Toujours d'après le CNES, 22 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, mais en réalité c'est une proportion bien plus importante de la population qui vit dans la misère. Cette misère ne se mesure pas seulement en termes de très bas revenus, mais aussi en manque de logements, d'équipements collectifs, de soins médicaux.

Et cela n'est pas fini.

Le gouvernement vient d'annoncer que le budget de l'Etat sera réduit de 30 à 40 % du fait de la baisse du cours du pétrole. On sait que c'est à la population pauvre, aux travailleurs qu'il présentera la note.

Les travailleurs algériens réagissent devant la dégradation de leur situation. De nombreuses grèves ont eu lieu ces dernières années ; en général il s'agissait de mouvements défensifs contre les compressions d'emplois ou pour le paiement d'arriérés de salaires. A l'automne dernier une flambée de grèves à Air Algérie, dans les PTT, a posé le problème d'une riposte de la classe ouvrière. Et les travailleurs ont pu mesurer qu'ils ne pouvaient pas compter sur l'UGTA (Union Générale des Travailleurs Algériens) pour défendre leurs droits et leurs intérêts car cette centrale syndicale s'est escrimée à désamorcer tout risque d'explosion sociale. Et l'on a vu plusieurs de ses dirigeants qui siègent au Parlement en qualité de députés du parti gouvernemental, le RND, voter toutes les mesures d'austérité du gouvernement.

Mais l'existence de réactions dans la classe ouvrière fait que les dirigeants et les profiteurs algériens ne se sentent pas les mains totalement libres. Ils ont pris du retard dans leurs projets de privatisations, de liquidations d'entreprises. Et il faut espérer que dans les mois à venir d'autres mouvements permettront aux travailleurs de peser plus fort dans la vie politique et sociale du pays.

Élargissement de l'OTAN

UNE MENACE CONTRE LES PEUPLES

Alors que l'intégration des pays d'Europe centrale à l'Union européenne est remise à plus tard, trois d'entre eux – Pologne, Hongrie et République tchèque – viennent d'être admis dans l'OTAN.

Cette adhésion semble faire l'unanimité parmi les dirigeants politiques de ces pays. Ainsi, en Pologne, depuis que Walesa a été remplacé en décembre 1995 à la tête de l'Etat polonais par un membre du parti ex-stalinien, Aleksander Kwasniewski, les déclarations d'amour pour l'OTAN n'ont pas été mises en sourdine. Kwasniewski se félicite de « *rentrer à la maison* », autrement dit de renouer les liens, y compris militaires, avec les dirigeants impérialistes.

Les premiers intéressés sont les « marchands de canon ». Différentes institutions, dont le Pentagone et le Sénat américain, ont d'ailleurs fourni des évaluations des crédits nécessaires pour « *mettre aux normes de l'OTAN* » les armées de Russie et d'Europe centrale : cela représente, au bas mot, un marché de 27 à 125 milliards de dollars sur treize ans. Dassault, Lockheed Martin, British Aerospace sont sur le coup, avec cependant une longueur d'avance pour Boeing qui a pris une participation au capital d'un constructeur aéronautique tchèque.

Alors que les services publics des pays d'Europe centrale se sont dégradés particulièrement vite du fait de l'extension du secteur privé, les gouvernements polonais, hongrois et tchèque jugent prioritaire de participer à de telles dépenses militaires. La population de l'ensemble des seize autres Etats sera également mise à contribution.

Symboliquement, les ministres des Affaires étrangères des trois nouveaux pays membres ont fait le voyage jusqu'à la ville d'Independance, dans le Missouri (Etats-Unis), pour apposer leur signature dans la bibliothèque Harry-Truman, du nom du président des Etats-Unis de l'après-guerre fondateur de l'OTAN.

Cette Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) n'était qu'une alliance militaire du camp impérialiste ouvertement dirigée contre l'Union soviétique. Mais l'OTAN n'a pas disparu avec la fin de son ennemi déclaré. Depuis lors, il n'est question au contraire que de l'élargir géographiquement. L'objectif, cette fois inavoué, est d'aligner le maximum de forces, prêts à toute éventualité pour « *maintenir l'ordre* », leur ordre économique et social. Au cas où celui-ci serait contesté par les travailleurs ou par les peuples en général, que ce soit dans un des pays membres de l'OTAN ou dans les autres, c'est un ensemble de forces d'intervention qui sont ainsi préparées, placées sous commandement unique et prêtes à être envoyées là où il le faudra.

Jean SANDAY

L'armée polonaise – ainsi que les armées tchèque et hongroise – vont renouveler leur matériel. Quelle aubaine pour les marchands de canons !

Latei/Gamma

France-Turquie

L'ARGENT DES HÉLICOPTÈRES N'A PAS D'ODEUR

Le 29 mai 1998, l'Assemblée nationale française adoptait à l'unanimité la reconnaissance du génocide des Arméniens commis par les autorités turques en 1915. Il s'agissait évidemment d'un vote symbolique, destiné à satisfaire les descendants d'Arméniens vivant en France qui réclament depuis des décennies cette reconnaissance. Mais les dirigeants turcs, eux, ont toujours refusé d'admettre l'existence du génocide (qui fit sans doute un million et demi de victimes) et encore moins leur responsabilité dans ce massacre. Ils ont très mal pris le vote de la Chambre des députés française et aussitôt rayé la firme franco-allemande Eurocopter des candidats pour fournir des hélicoptères de combat à l'armée turque.

Cette dernière doit en effet renouveler son équipement et le marché est de l'ordre de 4 milliards de dollars. Les fabricants américains – fournisseurs traditionnels des armements en Turquie – sont aussi sur les rangs. Voilà donc la France exclue d'un marché pour une histoire de reconnaissance d'un génocide vieux de 85 ans et dont les autorités françaises se soucient au fond comme d'une guigne…

Il restait toutefois, pour que la reconnaissance du Parlement soit complète, à obtenir celle du Sénat. Eh bien le gouvernement a refusé de l'inscrire à son ordre du jour le 10 mars. Comme cela on n'en parlera plus…

Le gouvernement turc, ayant bien reçu le message, a d'ailleurs réadmis la firme Eurocopter aux rangs des candidats aux côtés des Américains.

Il n'est pas dit qu'Eurocopter décroche finalement le contrat. Mais en tout cas le gouvernement français montre qu'il est prêt à s'aplatir devant le gouvernement d'Ankara pour vendre des engins de mort, dont la destination est en ce moment de mener leurs opérations sanglantes contre les guérillas kurdes dans l'est de la Turquie.

Le porte-parole du gouvernement, en guise de justification pour la non-inscription de la reconnaissance du génocide arménien à l'ordre du jour du Sénat, a déclaré qu'il « *entend participer à la réconciliation entre les peuples et les Etats de la région* ». Réconcilier les peuples en armant une dictature, on n'avait pas encore osé dire cela jusqu'à présent.

A part ça, ce gouvernement dit de gauche pérore à l'occasion sur la morale en politique et sa contribution en faveur du développement de la démocratie à travers le monde…

André VICTOR

Liberté pour Mumia Abu-Jamal !

Le Comité de soutien international pour Mumia Abu-Jamal et les prisonniers politiques aux Etats-Unis (Cosimapp) organise le 17 avril prochain une manifestation de soutien à Munia Abu-Jamal, accusé sans preuve d'avoir tué un policier blanc et condamné à mort lors d'un procès truqué. Il clame son innocence depuis 17 ans !

Depuis que la Cour suprême de Pennsylvanie a rejeté sa demande de révision du procès, Abu-Jamal vit sous la menace permanente d'une exécution capitale. En effet le gouverneur de Pennsylvanie peut à tout moment signer l'ordre d'exécution.

Des manifestations sont prévues le 24 avril aux USA pour tenter d'empêcher ce crime, et la manifestation du 17 avril à Paris est destinée à faire savoir aux autorités américaines qu'on ne peut oublier Mumia Abu-Jamal dans le couloir de la mort, que le soutien pour sa cause ne faiblit pas.

Les nombreuses protestations et manifestations de soutien ont réussi jusqu'à présent à faire reculer l'exécution de la sentence. Il faut qu'elles se renforcent encore pour obtenir que la menace qui plane sur lui soit définitivement écartée et que Mumia Abu-Jamal retrouve enfin la liberté !

Commerce de la banane

Une guerre économique dont les travailleurs risquent de faire les frais

Dans le différend qui oppose les Etats-Unis et l'Union européenne à propos du commerce de la banane, le ton est monté d'un cran. Depuis le 3 mars, les Etats-Unis ont décidé de sanctionner les exportations européennes en relevant de 100 % leurs droits de douane sur certains produits, allant des pulls cachemire écossais aux fromages italiens, en passant par les produits de luxe français et les bouilloires néerlandaises.

Les représentants américains reprochent à l'Union européenne de pratiquer un système discriminatoire d'importation. Ils contestent en particulier les facilités d'accès au marché européen accordées aux producteurs de bananes d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, aux dépens des pays d'Amérique centrale et d'Amérique latine, où la production est contrôlée par des multinationales d'origine nord-américaine comme Chiquita (ex-United Fruit), Del Monte et Dole.

Le différend ne date pas d'hier, mais les Etats-Unis ont décidé d'accroître leur pression pour obtenir plus rapidement la levée des entraves à la pénétration d'un marché européen qui représente près de 4 millions de tonnes.

Cette volonté américaine s'oppose bien sûr aux intérêts des pays producteurs européens, comme la France, via la Martinique et la Guadeloupe, ainsi qu'aux pays producteurs membres de l'ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) qui pour beaucoup sont d'ex-colonies européennes. Compte tenu des prix de revient nettement inférieurs des « bananes dollars », ils peuvent craindre d'être éliminés du marché.

Les gros planteurs qui contrôlent la production dans les Antilles françaises n'ont pas attendu pour agiter cette menace. En se faisant passer pour des victimes, jusqu'à présent ils ont obtenu beaucoup d'aides et de subventions de l'Etat français comme des autorités communautaires. Et ils espèrent bien en tirer encore plus.

Pourtant, ceux qui ont le plus à craindre de cette concurrence accrue, ce sont surtout les petits producteurs et les ouvriers agricoles travaillant dans les plantations, aussi bien en Afrique, dans les Caraïbes, qu'au Costa-Rica, en Colombie ou au Honduras. Les trusts nord-américains comme les gros planteurs des Antilles françaises en tireront un prétexte supplémentaire pour faire pression sur les salaires et réduire les effectifs.

Et ce n'est pas sur les gouvernements, qui n'ont d'intérêt que pour les gros propriétaires, qu'ils peuvent compter pour les défendre.

Conseil régional de l'Ile-de-France

UN BUDGET À L'IMAGE DE CELUI DU GOUVERNEMENT

Au Conseil régional d'Ile-de-France, la séance budgétaire du 9 au 16 mars était consacrée au vote du budget 1999, préparé par l'exécutif gauche plurielle, présidé par le socialiste Jean-Paul Huchon. Il faut rappeler que, dans cette assemblée de 209 élus, la gauche plurielle n'est pas majoritaire, confrontée en particulier à 84 élus de droite et 36 d'extrême droite, maîtres en fait des orientations et des décisions.

Dans le cadre d'un débat interminable (270 amendements, plusieurs dizaines de sous-amendements, des suspensions de séance à répétition pendant lesquelles les tractations allaient bon train, etc.) et avant que Huchon ne réussisse à faire passer en force son budget grâce à l'utilisation de la procédure dite du «49-3 régional», les trois élus de Lutte Ouvrière, Arlette Laguiller, Jean-Louis Gaillard et Daniel Lioubowny, ont pu faire quelques interventions dans le cadre d'un temps de parole soigneusement compté. Outre les neuf minutes, au total pour les trois élus, qui leur avaient été accordées au départ, le président de l'assemblée a annoncé publiquement à la fin de la troisième journée qu'ils pourraient intervenir pour des «*explications de vote sur les amendements*» à condition d'en user «*modérément*»...

Les trois élus de Lutte Ouvrière ont voté contre le budget général de la Région. Complément du budget gouvernemental, celui-ci est conçu au service des patrons et au détriment des travailleurs, des chômeurs et de leurs familles. Il ne comporte aucune mesure importante pour l'amélioration de la situation des classes populaires. Nos trois élus ont cependant voté quelques chapitres particuliers, comme par exemple celui intitulé «Solidarités-Actions sociales», celui concernant la baisse de 100 millions de francs de l'emprunt contracté par la Région, ou encore celui décidant la baisse de 6% de la part régionale des impôts locaux, même si cette dernière mesure ne représente qu'une dizaine de francs en moins par foyer. Pour tout le reste, ils n'ont pu que se prononcer contre ou s'abstenir.

Parmi les quelques interventions de nos camarades, voici des extraits de deux d'entre elles, faites par Daniel Lioubowny.

A propos de la «Formation professionnelle et l'apprentissage», celui-ci a déclaré notamment: «*L'exécutif fait état dans le domaine de la formation d'une progression de dotation de +5,6% pour 1999, dont une avance de 120 millions de francs pour les Centres de formation pour apprentis* (organismes de formation privés), *soit un total de 676 millions de francs. On nous dit aussi que l'objectif est d'atteindre 62 000 apprentis pour l'an 2000. Mais ce qui n'est pas évoqué en revanche, c'est ce que deviendront ces jeunes avant et après l'an 2000. Une fois leur formation achevée, rejoindront-ils les cohortes de jeunes sans emploi dont on observe le nombre en recrudescence en Ile-de-France, particulièrement dans les départements de la Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne? Viendront-ils augmenter le volant de réserve dans lequel puise le patronat à sa convenance, tels ces jeunes intérimaires que l'on retrouve pendant des années sur les chaînes de PSA et de Renault? La région distribue ses subventions mais sans exiger de garanties d'embauches réelles et en contrat à durée indéterminée au final.*»

«*Par ailleurs, dans les trois ans qui viennent, 80% des centres de formation pour apprentis vont exiger la rénovation partielle ou entière de leurs locaux. Il s'ensuivra un coût très important pour la collectivité, supporté au profit du privé alors qu'il conviendrait de mettre à profit cette période pour réorienter la politique de subvention de la région, des structures privées vers celles de l'enseignement public, donc vers une collaboration étroite avec l'Education nationale. La Région au contraire ne se dote pas d'un tel budget de rupture mais choisit d'assumer, à quelques nuances près, la continuité de ce qui a été fait par les exécutifs précédents.*»

Sur le «Développement économique», Daniel Lioubowny est également intervenu pour déclarer: «*On nous dit que 33 entreprises ont bénéficié d'aides et qu'elles devaient générer 1 200 emplois. De quelles entreprises s'agit-il? Six sont citées seulement. Combien d'emplois ont été créés réellement, nous l'ignorons. S'agissant des six entreprises citées, nous avons relevé deux contrevérités. Premièrement, Chesapeake, à Noisy-le-Grand. Il ne s'agit en aucun cas d'une création d'entreprise, mais d'une fusion de nom avec la société SPES et Sallard, qui semble être en Seine-Saint-Denis une habituée de la restructuration chronique avec les conséquences que l'on connaît pour l'emploi. Deuxièmement, Québecor. Il s'agit d'un groupe parmi les plus puissants de l'imprimerie et au niveau mondial, qui après avoir supprimé 200 des 400 emplois sur son usine de Blois et avoir absorbé en 1990 le groupe Fecomme, a tenté d'empocher 100 millions du gouvernement belge pour pouvoir délocaliser ses activités de Lille vers la Belgique. Québecor a également sévi en Ile-de-France: après avoir repris le groupe Lopez, ce sont les ouvriers de Torcy, en Seine-et-Marne, qui ont fait les frais des restructurations. Les 100 emplois potentiels concernant l'usine de Mary-sur-Marne, (qu'on nous présente ici) sont jugés totalement fantaisistes par les organisations syndicales. Tout aussi fantaisiste est le fait de nous présenter cette entreprise comme nouvelle sur la localité, car là aussi il s'agit d'une fusion avec les imprimeries Didier implantées depuis longtemps.*

«*Un tel palmarès est tout bonnement scandaleux et il est tout aussi scandaleux, sous des prétextes fallacieux de créations d'emplois, d'accorder de manière plus ou moins directe des subventions, sans guère de contrôle, à des entreprises qui, au contraire, suppriment des emplois ou dont on peut même douter de l'existence réelle.*»

Hauts-de-Seine

UN DÉPARTEMENT BIEN ARROSÉ

Les observations adressées par la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France à Pasqua, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, n'ont rien de très original, tant les pratiques dénoncées sont monnaie courante. Mais de temps en temps le voile opaque qui recouvre toutes ces affaires est soulevé, montrant comment l'argent public arrive, par toutes sortes de canaux, dans les coffres des capitalistes.

Il est à nouveau question de l'université Léonard-de-Vinci, dite «fac Pasqua», qui a coûté au total 1, 3 milliard de francs, soit près du double du budget officiellement prévu au départ. Sauf qu'entre-temps, le marché avait été octroyé à Bouygues, qui lui-même le sous-traita presque en totalité à son soi-disant concurrent écarté, le groupe Dumez. Les deux larrons y ont trouvé leur compte en augmentant avantageusement la facture, comme c'est la coutume dans ce genre d'opération.

Ces rapaces de haut vol n'ont pas été les seuls servis, puisque 220 millions de francs ont été distribués pour l'étude d'un projet de réseau de transport souterrain finalement abandonné. Parmi les heureux bénéficiaires est épinglé, entre autres, l'architecte Roland Castro, candidat sur la liste conduite par Robert Hue, qui a effectué «une étude d'ambiance» facturée deux millions de francs. Bien sûr ce n'est qu'une peccadille comparé à ce qu'a récolté la société Thiret dans le cadre d'une opération d'aménagement des bords de Seine à Issy-les-Moulineaux. En effet, cette société a acheté un terrain à Elf pour 200 millions de francs. Cinq jours plus tard, elle le revendait à la société d'économie mixte d'aménagement des Hauts-de-Seine, dépendant du Conseil général, pour 295 millions de francs.

Qu'il soit naturel à tout ce beau monde de «faire des affaires» comme ils disent, en puisant à pleines mains dans les finances de l'Etat, des régions, des départements et autres dont les budgets leur sont largement ouverts, c'est devenu banal. Les seuls «contrôleurs» efficaces qui puissent réellement s'y opposer, ce sont les travailleurs.

Annie ROLIN

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

ANGERS

Samedi 20 mars de 14h30 à minuit
Salle Louis-Aragon
rue Joseph-Barra à TRELAZE
(Allocution d'Arlette Laguiller à 15h)

Et une date à noter :

22, 23 et 24 mai :
LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE À PRESLES (Val-d'Oise)

Transports en commun

LA NOTE SALÉE DES PROFITS CAPITALISTES

Une étude récente de l'INSEE concernant l'inflation de février 1998 à février 1999 relevait, parmi les hausses de prix les plus importantes, celles des transports publics. En particulier, les tarifs de la SNCF et de la RATP ont augmenté bien plus que l'inflation.

Cela fait des années que les usagers sont ainsi ponctionnés, quel que soit d'ailleurs le gouvernement en place, de droite comme de gauche. Ainsi, de 1992 à 1999, le prix du ticket de métro (acheté en carnet de dix) est passé de 3,65 F à 5,20 F, soit 42,5% de hausse, bien plus du double de l'inflation sur la même période.

Pour justifier ces hausses importantes de tarifs, les responsables évoquent en particulier les dettes de ces services publics. Et elles sont loin d'être négligeables: 26,6 milliards de dettes pour la RATP, plusieurs centaines de milliards pour l'ensemble SNCF-RFF. Mais si la SNCF ou la RATP croulent sous des milliards de dettes, ce n'est pas dû à une quelconque fatalité mais bien au fait que l'État leur fait jouer le rôle de vache à lait du secteur privé.

Que ce soit avec la construction de nouvelles lignes, avec le matériel en tout genre allant des TGV ou des rames de métro aux distributeurs de billets ou aux portillons, une ribambelle de sociétés privées disposent là de marchés garantis par l'État, qui leur procurent des bénéfices plus que juteux. Les Alstom, Bouygues et bien d'autres ont englouti et continuent à bénéficier de véritables fortunes avec des chantiers comme ceux du tout-TGV, et cela d'autant plus qu'ils bénéficient de la bienveillance des pouvoirs publics.

On a pu voir ce que cela donne avec le TGV-Nord où justement les Bouygues et consorts ont poussé la surfacturation si loin qu'ils ont eu finalement maille à partir avec la justice. Dans le même genre, il y a eu le chantier Météor, dont se sont occupés Alstom et Matra, et qui aura finalement coûté quelque 7 milliards de francs pour sept stations de métro. Les dérapages par rapport au coût du projet initial ont été tels que la RATP a dû réduire ses ambitions en cours de route.

Toutes ces opérations sont payées par des emprunts de milliards de francs auprès des organismes financiers et, là encore, les banques et autres prélèvent leur dîme par des taux d'intérêts qui sont loin d'être négligeables. Autant de sociétés capitalistes qui prélèvent leur profit en laissant des ardoises énormes à la SNCF et à la RATP, avec la complicité de l'État qui prétend faire payer la note aux usagers comme aux employés de ces services publics.

Paul BARRAL

MALADES DU PLOMB... ET DU CAPITALISME

9 000 enfants de Seine-Saint-Denis, vivant dans des logements vétustes et insalubres, sont actuellement exposés à des risques d'intoxication par le plomb, le saturnisme. Les peintures au plomb ont beau être interdites depuis 1948, bien peu a été fait depuis pour recenser et assainir les immeubles où il en existait. Ces taudis pour la plupart sont loués à des familles pauvres et à des immigrés.

Aujourd'hui, explique la DDAS, ce sont près de 20 000 logements dont les occupants pourraient se trouver exposés à cette intoxication dans les communes proches de Paris comme Saint-Ouen, Aubervilliers ou Bagnolet. Les enfants sont les premières victimes. Ils avalent le plomb en se léchant les mains qu'ils ont passées sur les murs, mais la contamination peut également survenir quand on respire les émanations provenant de la peinture qui s'écaille, ou par l'eau de canalisations mal entretenues. Le fait que les logements où s'entassent ces familles soient exigus (30 m² en moyenne) et mal ventilés aggrave encore la situation. Le saturnisme se traduit par un retard de développement intellectuel, des troubles digestifs et dans la croissance des enfants.

Ces dernières années, prenant conscience du risque, certaines de ces communes de banlieue ont instauré à la hâte un système de dépistage. Mais pour bien des victimes, depuis 50 ans que cela dure, le mal était déjà fait. Mais une fois les logements dangereux identifiés, le relogement des familles menacées est loin d'être facile, certaines sociétés de HLM étant de plus en plus réticentes à accepter les pauvres et les immigrés. Quant à obliger les propriétaires à faire les travaux d'assainissement, c'est paraît-il quasiment impossible.

Il est vrai que, quand les huissiers et la police font irruption dans ce genre d'immeuble, ce n'est pas pour empêcher un propriétaire d'empoisonner ses locataires, mais pour expulser ceux-ci et leur famille parce qu'ils n'ont pas pu payer leur loyer!

Daniel MESCLA

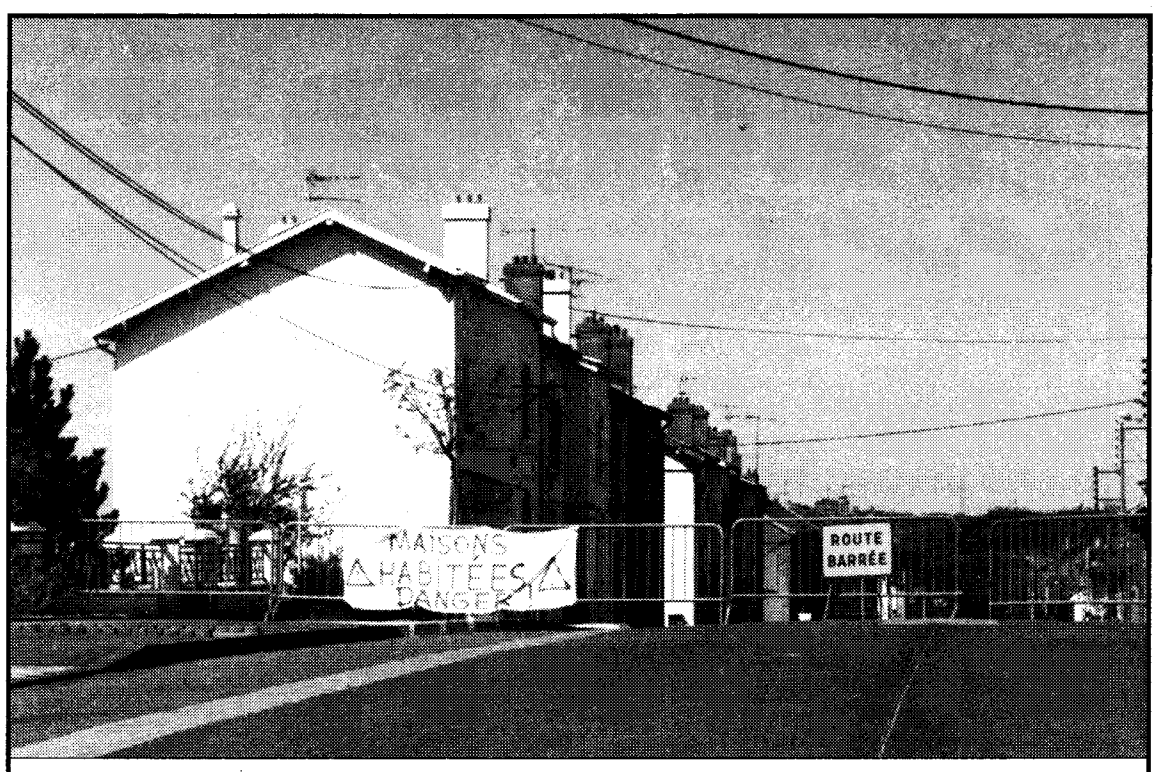

Protestations à Auboué (Meurthe-et-Moselle)

Effondrements miniers

LA POPULATION EN A ASSEZ!

Samedi 6 mars, à Metz, une manifestation a rassemblé 2000 personnes. Venues de toutes les communes du bassin ferrifère, elles ont exprimé la colère de la population face aux effondrements miniers: *«Nous sommes tous des sinistrés»*, *«Non à l'ennoyage des mines de fer»*, pouvait-on lire sur les banderoles.

C'est toute la région qui est menacée à terme par ces affaissements. Il y avait eu Ottange, Crusnes, puis Auboué. Depuis deux ans, la liste ne cesse de s'allonger: Moutiers, Montois-la-Montagne, Roncourt et maintenant Moyeuvre, où 43 familles ont été évacuées de toute urgence, compte tenu de la dégradation du sous-sol. Une carte délimitant les zones à risques a été établie par la Direction Régionale de l'Environnement. Quelque 129 communes sont concernées. Les couleurs rouge, orange et jaune correspondent à l'amplitude prévisible des affaissements.

En 150 ans d'exploitation minière, les anciens patrons de l'acier ont extrait plus de 3 milliards de tonnes de minerai de fer. Le taux de défruitement (proportion de minerai extrait par rapport à la masse de la roche) va jusqu'à 50% dans certains endroits. Les barons du fer, comme les familles Thyssen ou De Wendel, entre autres, ont bâti toute leur fortune sur cette richesse. Depuis 1979, c'est l'État, par le biais de la société Lormines, qui assure la gestion des mines.

Aujourd'hui, les mines de fer ont fermé les unes après les autres et les galeries ont été laissées à l'abandon. Pour éviter de continuer à assurer l'entretien, Lormines a fait le choix de pratiquer l'ennoyage. On a vu le résultat. Le sous-sol a été fragilisé, les piliers s'effondrent, entraînant des affaissements en surface et des fissures dans les maisons. Lormines tente par tous les moyens de se dégager de ses responsabilités, essayant même de faire classer en «risques naturels» ces affaissements miniers. À chaque nouvelle catastrophe, la population doit se battre pendant des mois avant d'être indemnisée.

À Montois-la-Montagne, des habitants ont été jusqu'à faire la grève de la faim. Les experts judiciaires refusaient et refusent encore de reconnaître l'origine minière des fissures apparues dans leur maison.

Un projet de loi est en discussion au Parlement, rendant encore plus aléatoires les conditions d'indemnisation. On y parle «*d'accidents miniers soudains*», ce qui rend totalement arbitraire la décision d'indemniser les sinistrés. Comment mesurer, en effet, le caractère soudain d'un affaissement? Mais au-delà de ces problèmes juridiques dans lesquels elle se débat, ce que réclame la population, c'est l'arrêt de l'ennoyage des mines de fer. «*Nous ne voulons pas être victimes de catastrophes, même si nous sommes bien indemnisés*», déclare la fédération des mineurs CGT. Il faut obliger Lormines à prendre ses responsabilités.

Alcatel CIT (Hauts-de-Seine)

200 EMPLOIS MENACÉS DE PASSER À LA TRAPPE

La direction d'Alcatel CIT à Nanterre cherche à se débarrasser de deux cents personnes en supprimant certains secteurs d'activités du site : câblage, méthodes et essais, notamment. A ses yeux, c'est indispensable. Mais pas pour les travailleurs, qui estiment qu'avec plus de 15 milliards de francs de bénéfices déclarés, Alcatel a beaucoup d'argent. Vendredi 12 mars, nous avons donc débrayé à 250 pour dire notre refus de ce nouveau plan de licenciements qui ne veut pas dire son nom.

Il y a deux semaines, le groupe Alcatel a annoncé le rachat de plusieurs entreprises américaines. La société Xylan a été rachetée pour deux milliards de dollars (environ 11 milliards de francs), six fois son chiffre d'affaires, afin d'en retenir les « cerveaux ». La société Assured Access Technology, rachetée également, a coûté 350 millions de dollars (près de 2 milliards de francs). Ces rachats interviennent après celui de Packet Engines, ils doivent permettre à Alcatel d'être en bonne position dans le domaine des technologies liées à Internet.

Mais ces chiffres, vertigineux pour des salariés, n'ont fait qu'écorner la cagnotte d'Alcatel qui s'élève à 70 milliards de francs : l'équivalent de quatre années de salaires, charges sociales comprises pour les cent mille salariés du groupe !

Pour parvenir à ses fins, la direction fait du charme aux syndicats. Lors d'une réunion du Comité d'établissement, le porte-parole de la direction leur a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'un « plan social » de suppressions d'emplois. Dans son style inimitable, il s'agirait d'« *inadéquation entre la cible et les ressources* ». Même s'il prend la précaution de dire qu'il n'entend pas imposer une cogestion des sureffectifs, il rêve d'associer les syndicats à son sale boulot : « *Il serait plus intelligent de les résorber ensemble* », c'est-à-dire direction et syndicats, en laissant l'administration en dehors. Il a tout de même pris contact avec la direction départementale de la main-d'œuvre et de l'emploi pour lui expliquer sa démarche prétendue... « innovante ».

Pour rendre ces suppressions d'emplois inévitables, les dirigeants de l'entreprise cherchent à minimiser les charges de travail sur Nanterre. Il a été annoncé que le secteur de la microélectronique, jusqu'alors en croissance, n'en avait plus que pour dix-huit mois. Une quarantaine de postes sont proposés sur les sites de Cherbourg et Eu, mais sur Cherbourg, des travailleurs en déplacement ont pu se rendre compte qu'il n'y avait pas de travail de câblage. Quant à ceux qui ont été voir Eu, ils ont eu l'impression que personne n'avait besoin de leurs services. Enfin, les postes en 5×8 proposés à Conflans-Sainte-Honorine n'attirent guère des travailleurs dans la cinquantaine (le plus jeune a 49 ans).

La seule chose claire dans tout cela est que la direction a rouvert une antenne emploi exactement au même endroit qu'en 1993, époque où elle voulait faire passer à la trappe 347 emplois.

C'est bien pourquoi nous avons débrayé pour aller dire à la direction ce que nous pensons de sa volonté de supprimer les secteurs du câblage, des méthodes et des essais.

Pendant des années, la direction a justifié qu'on travaille sur de nombreux sites, maintenant elle envisage d'en réduire le nombre, en même temps qu'elle externalise certaines de ses activités (comme l'informatique). Les prétextes changent mais les patrons restent les mêmes : ils continuent à ouvrir et à fermer des sites... comme leur tabatière. Mais nous n'avons pas l'intention de nous laisser faire sans réagir.

Correspondant LO

Le PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, en train d'annoncer profits et licenciements.

Gamma

Alcatel

Logique capitaliste : MOINS D'EMPLOIS ET PLUS DE PROFITS

Alors que le trust Alcatel déclare avoir fait plus de 15 milliards de bénéfices en 1998, il annonce dans le même temps son intention de supprimer 12 000 emplois dans les deux ans à venir, à l'échelle mondiale. A l'annonce de ces deux nouvelles, l'action Alcatel a fait un bond à la Bourse. Comme quoi, la logique de la Bourse est à l'inverse de la logique sociale.

Les actionnaires ont effectivement de quoi être ravis. La baisse future de la masse salariale, la hausse de la productivité des travailleurs restants, c'est la garantie de profits encore plus fabuleux dans les années à venir. Pour l'heure, le dividende par action a fait un bond de 14 %. Quel salarié peut déclarer une hausse similaire de son salaire en 1998 ?

En quatre ans, Alcatel a déjà supprimé 30 000 emplois. Sa direction prétend vouloir essayer de « *limiter au minimum les licenciements secs* ». A voir. Mais si cela était vrai, cela n'empêchera pas que ce soit l'argent public qui finance en partie les départs en retraite anticipée ou l'embauche de jeunes.

Or les dirigeants d'Alcatel claironnent la bonne santé de leurs profits. Alors, non seulement il ne devrait pas y avoir le moindre licenciement sec, mais il faudrait cesser toutes les aides diverses dont Alcatel comme les d'autres bénéficient.

M. R.

Delphi Villeron (Val-d'Oise)

LA DIRECTION A DÛ RECULER

Delphi est un sous-traitant d'Opel, les deux étant liés à General Motors, le plus grand trust mondial de l'automobile.

Début janvier, la direction nous annonçait un plan « social » de licenciements dans ce qu'elle appelle les services supports, c'est-à-dire les secteurs non directement productifs. Ce plan touche 76 travailleurs sur 180 concernés (et sur un effectif de 530 personnes à l'usine).

Dès son annonce, nous avons été une minorité à manifester notre indignation en brûlant des pneus et des palettes devant la porte de l'usine. Nous sommes aussi allés, à une quarantaine d'ouvriers, manifester bruyamment lors du premier CCE.

L'ensemble des syndicats, CGT en tête, avait décidé de refuser de discuter de ces licenciements inadmissibles, et ce d'autant que le groupe étale des profits. Ils assignèrent Delphi en justice. Mais cette dernière donna raison au patron en reprenant ses arguments : « *L'usine fait des pertes et doit pouvoir restaurer sa compétitivité* ». Belle justice !

La procédure reprit donc. L'ensemble des délégués refusa le plan au Comité Central d'Entreprise du 5 mars puis au Comité d'Entreprise du 8 mars. Quand nous avons appris par les délégués ce qui se tramait, tout changea. Mercredi 10 mars, l'équipe d'entretien se mit en grève et entraîna l'équipe de nuit. Après plusieurs assemblées dans les ateliers, toute l'équipe de production fut entraînée dans le mouvement.

L'indignation était à son comble car la direction campait sur ses positions alors que toute l'usine était en grève, avec même la participation totale des OS, que les mesures de licenciements ne menaçaient pourtant pas directement.

Mais depuis des mois nous supportons, à la production, des accroissements de charge de travail et la mauvaise humeur des chefs. Et quand la direction essaya de nous amadouer en voulant « parler », elle fut rejetée et ses représentants furent copieusement insultés dans les ateliers.

La grève a duré deux jours. La direction n'a pas reculé sur les licenciements mais elle a consenti à aligner ses nouvelles mesures sur ce que les travailleurs de De Carbon, autre usine du groupe Delphi touchée par un plan social, ont obtenu par l'action (LO *n° 1594 du 29 janvier 1999*). En particulier, une prime de préjudice de 140 000 francs est accordée.

La détermination des travailleurs de Delphi à Villeron a donc fait reculer notablement la direction qui a même payé les heures de grève.

En définitive, l'entrée des OS dans la lutte a profondément changé le climat qui régnait dans l'usine, climat avec lequel la direction de Delphi devra désormais compter.

Correspondant LO

PROFITS = LICENCIEMENTS

Alors que la Seita menace de fermer deux sites, ce qui entraînerait 564 suppressions d'emplois, la direction du groupe vient d'annoncer des bénéfices en hausse de 5,3 % en 1998 par rapport à 1997. Et encore ce résultat ne tient pas compte des centaines de millions qui ont été mis de côté en vue des restructurations, comme s'en vante la Seita dans les encarts publicitaires qu'elle s'offre dans les journaux. Ainsi, pendant qu'elle verse aux actionnaires un dividende net en progression de 10 % par rapport à celui de l'année précédente, des centaines de travailleurs risquent de perdre leur gagne-pain.

Au même moment, la télévision et la presse ont montré l'émotion des ouvrières de l'usine Levi's à La Bassée dans le Nord lorsqu'elles ont appris que la direction mettait immédiatement à la porte les 541 salariés. Depuis le début de l'année, dans le Nord-Pas-de-Calais, 28 sociétés de textile-habillement-cuir ont licencié ou fermé, ce qui a entraîné 1 400 suppressions d'emplois. En dix ans, dans ce secteur, 50 % des emplois et des entreprises ont disparu, alors que 8 milliards de francs d'aides lui ont été octroyés.

Aux quatre coins de la France, la volonté des patrons est la même : augmenter encore leurs profits en rentabilisant encore plus, c'est-à-dire en réduisant le personnel ou en délocalisant, ou encore en augmentant les cadences de travail. Et parfois en faisant tout cela à la fois.

Aux travailleurs de mettre leurs forces en commun pour interdire les licenciements sous peine de réquisition des entreprises – car ce ne sont pas les besoins à satisfaire qui manquent – et pour imposer que les patrons remboursent les subventions perçues !

Annie ROLIN

Chantiers de l'Atlantique
Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

UN ACCORD QUI N'ENGAGE QUE LES SIGNATAIRES

Aux Chantiers de l'Atlantique, comme convenu lors de la dernière assemblée générale des grévistes (voir *Lutte Ouvrière* des 5 et 12 mars), c'est à plus de 2000 que nous sommes repartis en grève, dès l'embauche du mercredi 10 mars, date prévue par la direction pour la signature de l'accord des prétendues 35 heures. Cependant, juste avant la débauche du soir, la direction des Chantiers lançait son communiqué de victoire en annonçant la signature de la CFDT, de FO et de la CGC.

Ce fut l'écœurement qui accueillit la nouvelle que CFDT et FO se mettaient si honteusement dans le camp du patron. «*Comment ont-ils osé signer, alors que la grande majorité des travailleurs étaient le matin même en grève ?*»

Pour tout dire, ce n'était pas vraiment une surprise. Depuis un certain temps, les paris étaient ouverts sur le nom du syndicat qui allait dégainer le stylo le premier.

Les réactions des travailleurs contre les signataires furent vives : injures, pneus crevés, local de la CFDT repeint du mot «Traître», responsables syndicaux traités en pestiférés tant au restaurant d'entreprise que dans le train. En ce qui concerne la CFDT, plusieurs délégués ont rendu leur mandat, de nombreux syndiqués ont déchiré publiquement leur carte. À FO, qui n'a presque plus de délégués aux Chantiers, les sympathisants tenaient à se démarquer nettement des dirigeants.

Devant l'ampleur de la contestation, la CFDT a tenu deux conférences de presse largement relayées par la presse et les radios locales. Ses responsables départementaux et régionaux sont venus à la rescousse pour tenter de justifier cet accord crapuleux. Toute honte bue, ils assuraient «*ne pas laisser dévoyer le débat démocratique*» et ajoutaient encore : «*Il faut que les salariés comprennent que l'accord n'est pas contre eux, mais pour eux, même s'ils n'en voient pas l'effet immédiat*»

Car travailler jour et nuit, la semaine, le samedi et le dimanche jusqu'à 46 heures hebdomadaires, c'est d'après eux «*une révolution culturelle*» que «*les travailleurs sont incapables de comprendre*».

Le PDG, qui au même moment annonçait de Miami l'enregistrement de sa sixième commande supplémentaire en seulement trois semaines (pour un montant global de plus de six milliards de francs), ne disait pas mieux. Avec un carnet de commandes totalisant treize paquebots de luxe, il se contentait d'arborer modestement le titre de «*champion du monde des constructeurs de navires de cette catégorie*».

Dans les conversations des travailleurs, l'écœurement et les railleries se mêlaient. C'est dans cette ambiance que nous nous sommes retrouvés à un millier le lendemain matin, à l'appel de la petite équipe à l'origine de la grève et de la CGT qui s'est jointe à elle.

La CGT, comme elle l'avait montré tout le long des derniers mois, n'avait en fait rien à proposer et commentait la signature comme si elle rendait inévitable la mise en place du projet patronal. Elle se contentait d'annoncer qu'elle lancerait des mots d'ordre pour des actions ponctuelles sur diverses négociations à venir avec le patron.

Le dirigeant de la petite équipe ne proposant pas autre chose, la reprise fut décidée sans vote. Sans autre perspective, les travailleurs ne se sentaient pas d'en faire plus. Cependant ils reprirent le chemin du travail avec le sentiment d'avoir affirmé clairement et fermement leur refus du projet patronal, et avec l'expérience d'un mouvement de grève déclenché sans consigne syndicale, parti d'un secteur déterminé et entraînant très rapidement tous les autres.

L'ambiance n'a pas tourné à la démoralisation, les discussions continuent à aller bon train sur le cynisme du patron, sur la politique antiouvrière du gouvernement et sur l'attitude servile des syndicats vis-à-vis de cette politique.

Rien ne dit que la signature de ce bout de papier crasseux permette si facilement au patron de mettre en place dans les prochains mois ses horaires déments.

Correspondant LO

Rhodia Nyltech – Saint-Fons (Rhône)

LES POSTÉS GAGNENT LA CINQUIÈME ÉQUIPE

Depuis deux mois, à l'usine Rhodia Nyltech de Saint-Fons, trois grèves de 32 heures, avec arrêt partiel des installations, ont changé le climat. La direction de cette entreprise chimique ne reconnaît plus «ses» jeunes ouvriers, aujourd'hui majoritaires dans les ateliers, qui ont été embauchés ces six dernières années. Toute sa politique d'intégration par les groupes de travail, réunions de concertation, formations longues, etc., n'a pas suffi à créer le climat qu'elle voulait.

Il faut dire que la perspective de travailler en continu en 4x8 toute sa vie n'a rien de réjouissant. Nombreux étaient ceux qui espéraient que la loi Aubry sur les 35 heures amènerait la création d'une cinquième équipe et donc une réduction importante de la durée de travail. Alors, quand la direction a annoncé que le personnel de jour faisait 36h10 de temps de travail effectif et les postés 33h38, les illusions sont vite tombées.

Après des réunions dans les équipes, les travailleurs ont décidé de revendiquer des augmentations de salaire, 25 jours de réduction du temps de travail pour créer une cinquième équipe et l'embauche de chômeurs. Pour gagner, la grève était nécessaire. En assemblée générale, les travailleurs postés ont voté une première grève d'avertissement de 32 heures avec «mise en benne» de la production, car la direction refusait d'arrêter les installations en continu. Malgré les pressions individuelles, mise en référé des délégués devant les tribunaux, chantage au déplacement de productions dans d'autres usines du groupe, commando de cadres voulant faire le coup de poing, les travailleurs ont tenu bon, déclenchant deux autres grèves de 32 heures.

Les grévistes espéraient que leur mouvement aurait un écho dans le groupe Rhodia, que d'autres travailleurs reprendraient à leur compte leurs revendications, d'autant plus que la presse locale avait bien informé sur la grève. Mais, la grève étant restée limitée à leur usine, les travailleurs ont décidé d'accepter les dernières propositions de la direction : création d'une cinquième équipe avec 13 jours de travail en moins, au lieu des 25 revendiqués, aucune contrepartie et 130 F d'augmentation de revenu.

Pour une fois, chacun se trouvait d'accord avec la direction qui déclarait que la grève laisserait des traces dans l'entreprise. Les ouvriers ont appris à agir collectivement, décidant de leur lutte en assemblée générale.

Et si les revendications ne sont pas toutes satisfaites, la direction a du souci à se faire pour les mois à venir, quand les discussions commenceront sur la mise en place de la cinquième équipe, prévue au 1er septembre.

Correspondant LO

HMR (ex Roussel-Uclaf) – Romainville (Seine-Saint-Denis)

LA MOBILISATION CONTINUE

Le mardi 16 mars, se tenaient les conseils de surveillance HMR-France à la Défense et Hoechst à Francfort. A cette occasion, et à l'appel de l'intersyndicale, nous avons manifesté à plus de 800 dans les rues de Romainville et de Pantin. D'autres actions se déroulaient dans les autres établissements HMR. Il s'agissait d'alerter la population et de faire entendre notre refus des plans de suppressions d'emplois, fermetures de sites et cessations d'activités prévues par les directions de Hoechst et Rhône-Poulenc, dans le cadre de la fusion et de la création d'Aventis.

C'est aux cris de «*Non aux suppressions d'emplois chez Hoechst et Rhône-Poulenc*» que nous avons distribué un tract à la population. Une délégation de militants de Rhône-Poulenc, qui feront à leur tour un arrêt de travail le 23, jour de leur conseil de surveillance, était parmi nous.

Après la manifestation du 18 février, où nous étions plus de 2000, venus de plusieurs sites des deux groupes, devant les tours Hoechst et Rhône-Poulenc à la Défense, cette action du 16 mars montre que notre mobilisation ne faiblit pas.

Le soir même, un communiqué de la direction annonçait son intention d'accélérer la fusion : elle voudrait la terminer en 1999, au lieu de 2001 comme prévu au départ. La direction change de braquet, il va falloir nous aussi accélérer notre riposte.

Correspondant LO

Guadeloupe

GRÈVE GÉNÉRALE À LA POSTE

Le 8 mars, une grève totale a éclaté à La Poste en Guadeloupe. Près de 90% des postiers, toutes catégories confondues se sont mis en grève.

Ils réclament essentiellement la création de 40 postes, mais avancent aussi d'autres revendications. Le mouvement semble bien accroché. Les postiers sont réellement mécontents. Ils en ont assez des conditions de travail, du manque de personnel, de la non-titularisation des contractuels. Et en plus, il faut subir les attitudes arrogantes et souvent méprisantes de certains chefs.

Depuis le déclenchement de la grève, des assemblées générales se tiennent tous les jours pour confirmer la poursuite de la grève. La Guadeloupe étant constituée de plusieurs îles, des assemblées se font sur deux points, à Pointe à Pitre et à Basse Terre. Elles regroupent, chacune, autour d'une centaine de grévistes chaque jour.

Les travailleurs de La Poste sont près de 1 200 agents répartis sur plusieurs îles dans plus de 40 bureaux et centres d'importance variable.

Pour l'instant, les agents des Télécom n'ont pas encore appelé à la grève. Des réunions s'y tiennent, le climat est à l'affrontement avec la direction. C'est ainsi que celle-ci ayant refusé de respecter les jours de fêtes locales dont celle de la mi-carême, jeudi 11 mars, les agents des Télécom ont décidé de ne pas aller travailler. Ils avaient eux-mêmes fait grève le 21 janvier pour réclamer dix postes et en avaient obtenu six après une demi-journée de grève !

On peut dire que l'exemple des agents Télécom fut contagieux, car après cela, les syndicats de La Poste appelèrent à deux assemblées générales, les 27 et 28 février, à Pointe à Pitre et à Basse Terre. Celles-ci furent préparées de façon active, avec de nombreuses rencontres ou réunions avec les postiers, dans tous les bureaux. C'est ensuite forts des décisions de ces assemblées générales, qui réunirent près de 500 travailleurs, que les syndicats appelèrent à la grève.

Le mercredi 10 mars, la direction a convoqué les syndicats à une négociation. Elle y a proposé la création de cinq postes pour deux bureaux ! Les grévistes ont catégoriquement refusé cela, trop éloigné des 40 postes réclamés ; le représentant de la direction s'est alors levé et a quitté la négociation. Les postiers sont, depuis, encore plus déterminés.

De plus en plus de femmes participent aux assemblées générales où elles tiennent les propos les plus combatifs. Certaines disent qu'il faut faire comme les travailleurs de la banane, l'année dernière. Ces derniers s'étaient montrés très durs envers les gros planteurs, Chaulet, Lemétayer et Cie, et ils avaient gagné ; « *Nous aussi, postiers, nous devons apprendre à gagner nos grèves* ». Pendant les assemblées générales, les propos modérés de certains dirigeants sont hués.

Les syndicats dirigent le mouvement où la CGTG majoritaire, apparaît comme plus combative que les autres syndicats, mais avec cependant des différences de détermination entre ses propres dirigeants. Dans quel sens va pencher la balance ? Cela dépendra des grévistes eux-mêmes. En fait, certains grévistes les plus décidés commencent à se rendre compte qu'ils devront surveiller de près les dirigeants de la grève.

Les grévistes ont décidé d'informer systématiquement les postiers de France en envoyant leurs textes (tracts, communiqués). Un tract à la population a été largement diffusé. Pour l'instant, la direction de La Poste fait de la résistance, mais les grévistes aussi !

SNCF – Service Télécom

UNE ACTION QUI CONTINUE

Les agents du Service Télécom de la SNCF ont entrepris depuis décembre dernier une série d'actions pour empêcher qu'une bonne partie de leurs activités soient « basculées » sur Télécom Développement, une filiale commune de la SNCF et de Cégétel, elle-même filiale de Vivendi, ex-Générale des Eaux.

Après une première journée de grève nationale de ce service, fin janvier, la direction gelait ses projets. Depuis, un certain nombre de régions SNCF observent une grève des astreintes durant les week-ends. Début mars, les agents tenaient une téléconférence qui permit à tous de connaître l'état d'esprit des collègues des autres régions. L'ambiance était à continuer des petites actions et même à demander aux organisations syndicales de déposer un préavis national pour une grève des week-ends d'astreinte qui commencerait les 6 et 7 mars. Un nouveau petit recul de la direction les y incitait : la SNCF annonçait le passage à Télécom Développement de seulement 50 à 60 points de raccordement sur les 137 du réseau. Les participants à cette téléconférence étaient surpris d'apprendre que la CGT s'opposait ouvertement à l'action envisagée. Il ne restait plus aux régions les plus décidées qu'à passer outre et à déposer leur propre préavis pour ce week-end-là, mais l'effet n'était évidemment pas le même.

Cependant, la combativité des agents SNCF Télécom allait se manifester à l'occasion de la deuxième journée de grève nationale. Celle-ci a eu lieu le jeudi 11 mars, jour d'une réunion normale du Comité Central d'Entreprise (CCE) à Paris. La grève était très suivie et environ 500 grévistes se retrouvaient le matin devant les grilles de la direction SNCF, gare Saint-Lazare, à Paris. À signaler qu'aucune des quatre organisations syndicales censées soutenir ce mouvement (CGT, CFDT, FO et SUD) n'avait mis le problème Télécom à l'ordre du jour du CCE.

La direction voulait bien recevoir une petite délégation des manifestants, mais ceux-ci voulaient tous être présents à l'entrevue. Devant le blocage du directeur de l'infrastructure, M. Couvert, il fallut donc que les manifestants emploient une dose d'action directe et parviennent à franchir la première grille et à ouvrir la seconde. Cela aida M. Couvert à appliquer un peu plus sérieusement les préceptes du dialogue direct : il consentit, après plus d'une heure de réflexion, à venir au-devant des agents. Il prétendit qu'il y avait incompréhension, mais annonça quand même que le gel du projet principal de transfert à Télécom Développement (TD) était prolongé jusqu'au 21 avril, jour de la prochaine réunion du CCE. Remonté à la réunion du CCE – que les délégués des divers syndicats semblaient vouloir tenir le plus calmement du monde – il annonça aussi une « opération transparence » : pour bien montrer que les coûts des transmissions de données seraient moins élevés pour la SNCF en passant par TD, elle fournira ses propres estimations aux membres du CCE.

Les élus du personnel au CCE daignèrent quand même descendre auprès de leur base. Celle-ci voulait qu'ils entament devant le CCE une procédure de droit d'alerte contre les projets de la direction, et aussi qu'ils déposent ce préavis tant attendu de grève nationale des astreintes de week-end. Interrogé à ces sujets, le représentant CGT s'y opposa carrément, ainsi que celui de la CFDT. C'est le représentant de SUD qui fit réaffirmer par les présents leur double volonté. Et encore fallut-il qu'ils huent directement le représentant CGT et qu'ils l'interpellent pour que celui-ci change d'avis. La base a quand même eu le dernier mot.

Les grévistes faisaient alors le point : ils décidaient d'une nouvelle journée d'action pour le 21 avril, avec rendez-vous à Paris de nouveau. Les participants à cette action étaient bien contents d'avoir, selon l'expression de certains, « *recadré et leur direction et leurs organisations syndicales.* » Une affaire qui n'est pas terminée.

Correspondant LO

nos lecteurs écrivent

Sérípharm – Le Mans

LES TRAVAILLEURS EN GRÈVE POUR LES SALAIRES

Sérípharm est une usine du Mans qui fabrique un constituant important des médicaments anticancéreux. Nous sommes 76 travailleurs dans l'usine, dont une trentaine en production, répartis en deux équipes. L'usine a été construite en 1992. Elle a été rachetée par Rhône-Poulenc-Rorer en juin 1998.

Les salaires sont une de nos principales préoccupations car, si nous avons été rachetés par Rhône-Poulenc, nous n'avons pas vu nos salaires s'aligner sur ceux du groupe. Au mois de janvier, les négociations salariales ont débuté entre la direction et les syndicats CFDT et CGT.

Nous demandions une réévaluation de nos salaires par rapport aux salaires minima de Rhône-Poulenc, ce qui représente en moyenne 1 000 F par mois pour les avenants 1 (niveau BAC et en dessous) et 500 F pour les avenants 2 (niveau BAC + 2). De plus, nous revendiquions 1,4% d'augmentation et une prime de 650 F pour les responsables d'équipes.

La direction a fait la sourde oreille pour l'alignement de nos salaires sur ceux du reste du groupe, alors qu'elle annonçait que le chiffre d'affaires du produit que nous fabriquons avait augmenté de 50,8% en un an, pour atteindre 2,24 milliards de francs. De plus, dans le même temps, le PDG de Rhône-Poulenc-Rorer, Fourtou, s'octroyait une augmentation de 13%, soit 54 000 F, et une rente à vie !

Pendant deux mois, la direction a fait traîner les négociations, sans aucune avancée. De notre côté, le mécontentement grandissait. Deux assemblées générales ont eu lieu, réunissant une quarantaine de travailleurs. À la dernière, le 11 mars, nous avons décidé la grève pour le lundi 15. Le lundi matin, nous étions une vingtaine de grévistes devant la grille de l'usine. Une dizaine de travailleurs ont débrayé en plus dans la journée pendant une heure. La grève a été reconduite le lendemain. Après ces deux jours de grève, nous n'avions pas encore de nouvelles de la direction, qui attend ses ordres de la direction de Paris.

Nous sommes motivés pour la suite et fiers de montrer à la direction que nous ne nous laissons pas faire. D'autant plus que, pour la plupart d'entre nous, c'est notre première grève. Il n'y a pas de raisons pour que ce soit toujours les mêmes qui trinquent et les autres qui se « *Fourtou dans les poches* » comme le dit une de nos banderoles.

Un lecteur (Le Mans)

Voir

Récréation dans une maternelle de la région parisienne.

ÇA COMMENCE AUJOURD'HUI
de Bertrand Tavernier

Cette chronique d'une école maternelle d'un quartier populaire est aussi un témoignage sur la société d'aujourd'hui. Le film de Bertrand Tavernier se déroule dans une ville du Nord, dans l'ancien pays minier. Mais cette ville et cette école ressemblent à bien d'autres. Le chômage touche de plein fouet la population. Les jeunes ménages en particulier ont bien du mal à trouver du travail. Le film nous raconte l'histoire de leurs enfants.

Ces gosses pourraient être de toutes les époques, s'ils n'étaient en l'occurrence les enfants d'une génération marquée par le chômage. Celui-ci entraîne non seulement la misère, mais la démoralisation lorsqu'on finit par baisser les bras devant trop d'adversité. L'électricité est coupée, les loyers non payés amènent les commandements d'huissier qui alourdissent des dettes qui deviennent insurmontables.

Face à cette misère grandissante dont les signes sont visibles jusqu'en classe, le film évoque les services sociaux, les aides, et surtout le rôle de l'école. Mais les médecins scolaires, les employées de la protection maternelle et infantile, les assistantes sociales sont en nombre insuffisant. Quant aux aides, elles sont limitées, d'autant plus quand elles deviennent le poste principal de budgets municipaux limités.

Il y a donc surtout l'école, où pendant six ou huit heures des gosses peuvent échapper à une vie familiale difficile, à ses misères, à ses drames. C'est avec justesse et délicatesse qu'elle est montrée de l'intérieur. D'autant que le film est aussi celui du combat de son directeur. Ce dernier n'accepte pas de ne rien faire face aux problèmes auxquels il est confronté. Cet enseignant fait non seulement preuve d'élémentaire solidarité avec ces gamins de la misère, mais il tente de régler les problèmes à sa portée.

Tant que le chômage ne sera pas éradiqué, la misère sera là. Mais, avec les moyens nécessaires, l'école peut au moins apporter chaleur et solidarité aux enfants victimes de cette misère sociale et aussi les aider vraiment à trouver une voie, leur voie dans un monde et une société durs pour les plus pauvres.

A l'heure où les personnels de l'Education nationale et des parents réclament «*plus de moyens pour l'école*», ce film vient à point. *Ça commence aujourd'hui* bien mal pour ces gosses, mais le film contribue à donner envie de ne pas accepter comme une fatalité la réalité que vivent les milieux populaires qui y sont décrits avec finesse.

Michel ROCCO

Lire

CENT ANS DE CAPITALISME EN ALGÉRIE
1830 - 1930
Histoire de la conquête coloniale
de Robert Louzon

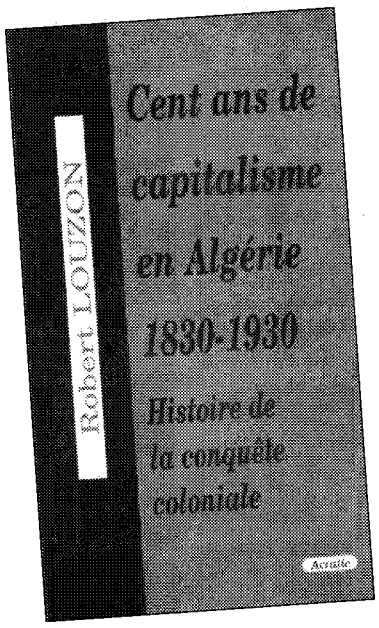

Il n'y a pas si longtemps tous les écoliers de France apprenaient comment le Dey d'Alger souffleta d'un coup d'éventail le consul de France.

Durant les guerres de la Révolution et de l'Empire, entre 1790 et 1815, la France manquait de blé et dut en acheter à des négociants algérois, avec de l'argent prêté sans intérêt par le Dey d'Alger. C'est le manque d'empressement du gouvernement français à honorer cette dette qui provoqua la colère du Dey. Pour venger cette «humiliation», il n'y avait pour Charles X et tous les régimes qui lui succédèrent, Louis-Philippe et Napoléon III, que la conquête de l'Algérie tout entière.

Cette conquête dura 40 ans et ne fut qu'une longue suite de violences, d'horreurs et de massacres infligés aux populations d'Algérie. Saint-Arnaud, futur maréchal du Second Empire, raconte dans une lettre à son frère: «*Le pays des Beni Masser est superbe... nous avons tout brûlé, tout détruit*». Et plus loin: «*J'ai laissé sur mon passage un vaste incendie. Tous les villages, environ 200, ont été brûlés*». Lors de la prise de Laghouat en 1852, le colonel Pein décrit: «*Le carnage fut affreux... 2 300 hommes, femmes et enfants tués*». Ou encore le colonel de Montagnac, spécialisé avec son chef, le général de Lamoricière, dans le rapt de femmes: «*Vous me demandez ce que nous faisons des femmes. On en garde quelques-unes en otages, les autres sont échangées contre des chevaux et le reste est vendu à l'enchère*».

C'est par de tels témoignages des conquérants eux-mêmes que Robert Louzon nous montre ce que fut la conquête coloniale de l'Algérie. Après la conquête vint la colonisation. Les terres qui étaient propriétés collectives des tribus, qui ne pouvaient présenter de titres de propriété, furent classées dans le domaine public. En 1900, 2 250 560 hectares seront classés domaine de l'Etat rien que dans le Tell. Les biens des Turcs et des fondations religieuses furent incorporés de même, ainsi que ceux des populations «rebelles» après la révolte kabyle de 1871.

Entre 1871 et 1895, 629 428 hectares furent, par ce biais, livrés aux colons. Pour maintenir un système aussi inique de spoliation, réduisant la majeure partie de la population au sort de prolétaires sous-payés, une poigne de fer s'abattit sur le pays. «L'indigène» n'a pas de droit. Par simple décision administrative, il peut être déporté, assigné à résidence. La police tabasse et torture. En cas de litige entre un Européen et un Algérien, il est plus que rare que ce dernier ait gain de cause. Un Européen peut abattre un Algérien. Il n'a qu'à déclarer qu'il avait pressenti une agression, pour être acquitté. Ce que fera un certain Castillo à Oran en 1930.

Ces articles écrits, en 1930 par Robert Louzon pour la revue «*Révolution prolétarienne*» – une revue qui se réclame du syndicalisme révolutionnaire et qui était dirigée, jusqu'à sa mort, par Pierre Monatte –, sont regroupés ici. Robert Louzon, ingénieur, gérant d'une ferme en Tunisie en 1913, adhéra en 1919 au groupe socialiste de Tunis, qui vota son adhésion à l'Internationale Communiste. Directeur du journal socialiste de Tunis, il fut à plusieurs reprises poursuivi et condamné par la «justice» coloniale, fit huit mois de prison en 1922 pour «*attaque contre les droits et les pouvoirs de la République française*». Expulsé de Tunisie, il gagna la France, collabora à la *Vie ouvrière*, adhéra au Parti Communiste dont il démissionna en 1924, solidaire des opposants de gauche, Monatte et Rosmer. Jusqu'à sa mort en 1976, il fut un anticolonialiste convaincu et convaincant.

Alain VALLER

Cent ans de capitalisme en Algérie 1830-1930 – Histoire de la conquête coloniale *de Robert Louzon – Édition Acratie – 30 F*

LE COUPERET
de Donald Westlake

Comment trouver un emploi quand on est cadre dans une usine de pâte à papier, qu'on a dépassé la cinquantaine et que, après vingt années de bons et loyaux services dans la même entreprise, on a été licencié pour «compression de personnel»? Tel est le problème de Burke Devore, le héros de ce roman policier. Il a beau avoir un CV irréprochable, s'abonner aux revues spécialisées dans sa branche, répondre aux petites annonces, se présenter à des entretiens, ils sont «*de plus en plus nombreux dans l'arène à courir après des boulots de moins en moins nombreux*»; et quand une offre se présente, il se trouve toujours quelqu'un de plus qualifié que lui pour être embauché.

Alors, après plusieurs années de chômage, notre héros ne voit qu'une solution pour préserver son niveau de vie et la bonne entente familiale: descendre tous ceux qui seraient susceptibles de prendre la place qu'il convoite. Évidemment, c'est fort peu moral mais tellement efficace alors que, dans un rayon d'une centaine de kilomètres, ils ne sont qu'une demi-douzaine à lui faire concurrence.

Il met donc son plan à exécution et, paradoxalement, alors que ce père tranquille se transforme en assassin, il devient moins égoïste, plus ouvert aux problèmes de ces millions de chômeurs sans espoir et plus critique vis-à-vis des propriétaires ou chefs d'entreprise, qui ne voient jamais dans les hommes que les bénéfices qu'ils peuvent leur rapporter, au lieu d'êtres humains aux compétences utiles à la société.

Avec un humour caustique, Donald Westlake démonte le mythe du «rêve américain» d'une petite bourgeoisie qui se croyait jusqu'à présent à l'abri du chômage.

Marianne LAMIRAL

Le Couperet *de Donald Westlake, Editions Rivages, 125 F*

Démission de la Commission européenne

LA CORRUPTION, C'EST LE CAPITALISME !

La Commission européenne vient de démissionner en bloc à la suite du rapport établi par une commission d'experts chargés d'examiner les soupçons de corruption portant sur certains de ses membres, soupçonnés de faire du favoritisme dans la gestion des fonds communautaires.

Cette crise a commencé en décembre dernier quand deux commissaires européens ont été mis sur la sellette, tous deux socialistes, Edith Cresson et l'Espagnol Manuel Marin. Celui par qui le scandale est arrivé était un fonctionnaire européen, Paul van Buitenen. Travaillant au contrôle financier de la Commission européenne, son rapport dénonçait des irrégularités de gestion. Craignant qu'il ne soit enterré, il l'avait rendu public et avait déclenché le scandale. Edith Cresson était notamment accusée de favoritisme (elle a fait embaucher un proche, dentiste de Châtellerault).

Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a affronté cette crise avec les moyens à sa disposition. Il a suspendu le rapporteur, promis des réformes et affronté une motion de censure du Parlement européen. Mais Santer a dû accepter « *la constitution, sous les auspices du Parlement européen, d'un comité d'experts indépendants* », chargé d'examiner la façon dont la Commission décèle et traite les cas de fraude. La motion de censure n'est pas passée mais les experts ont rendu leur verdict et confirmé le « favoritisme » d'Edith Cresson et des complaisances d'autres commissaires, même s'il n'y a pas eu enrichissement personnel.

Dans un premier temps, Santer a semblé mettre Edith Cresson sur la sellette, mais finalement la Commission étant mise en cause collectivement, il a choisi, non pas de faire sauter un fusible mais les vingt membres de la Commission européenne, qui ont démissionné en bloc.

La Commission démissionnaire a déjà repris du poil de la bête et s'auto-félicite de son bilan couronné par la monnaie unique. Edith Cresson n'a pas été la dernière. Avec son sens habituel de la formule-choc, elle a parlé d'une expérience… « enrichissante » !

On discute savamment maintenant pour savoir quels pouvoirs ajouter à la prochaine Commission européenne pour qu'elle contrôle mieux et empêche la corruption. Mais, au fond, les politiciens, de droite comme de gauche, qui multiplient ces jours-ci déclarations et bons conseils, n'ont pas l'intention de s'attaquer en quoi que ce soit à ce problème. Ils sont les premiers à savoir qu'à Bruxelles tout comme à Paris, à Bonn ou ailleurs, la corruption est en quelque sorte la rançon du système capitaliste.

Pour y mettre un terme, il faudrait un tout autre contrôle que celui impuissant d'une commission, quelle qu'elle soit, le contrôle que seule la population ouvrière, mobilisée et vigilante, pourrait assurer.

J.F.

Qu'est-ce que la Commission ?

Le parlement européen – qui ressemble un peu à un gros fromage – devant qui Jacques Santer tient son discours.

Gamma

Quatre institutions se partagent le pouvoir au sein de l'Union européenne : le Conseil des ministres, la Commission européenne, le Parlement et la Cour de justice. Le Parlement n'est élu au suffrage universel que depuis 1979 et est le seul parlement au monde à ne pas élaborer de lois. Il peut tout juste rejeter le budget et joue surtout un rôle de médiateur vis-à-vis des plaintes d'associations ou de citoyens européens.

En fait, le cœur du système est un échange entre le Conseil des ministres et la Commission. Le Conseil est censé représenter les Etats et la Commission l'intérêt communautaire. Le Conseil élabore règlements et directives, donc la loi communautaire. C'est lui qui élabore le projet de budget. Ce n'est pas vraiment un gouvernement, mais il détient le pouvoir législatif.

La Commission, elle, est censée être la gardienne des traités. Elle peut sanctionner les infractions aux règles de concurrence et condamner les entreprises au paiement d'une amende. Pour le reste, elle joue un rôle d'initiative des actes communautaires. La responsabilité de la Commission peut être engagée collectivement devant le Parlement (motion de censure) ou individuellement devant la Cour de justice (pour un commissaire ayant manqué à ses obligations).

Avec la montée de la crise, le pouvoir a fluctué entre la Commission et le Conseil. Et c'est pourquoi on a rajouté en 1974 un autre conseil, le Conseil européen (les chefs d'Etat ou de gouvernement européens), véritable patron de l'Union. Le pouvoir a alors glissé de la Commission au Conseil des ministres. Mais celui-ci s'est trouvé à son tour bloqué par l'usage du vote à l'unanimité.

Ces fluctuations du pouvoir découlaient du fait que les Etats n'étaient pas disposés alors à transférer ne serait-ce qu'une partie de leur souveraineté à l'Union. L'Acte unique, puis le traité de Maastricht ont débloqué un peu ce mécanisme. La Commission a gagné un peu de pouvoir sans devenir le gouvernement de l'Union comme certains l'auraient aimé. « *Qui commande à Bruxelles ?* », s'interrogeaient *Les Echos* en 1995. Le quotidien patronal répondait : pas les eurocrates mais les ministres des quinze Etats qui font les lois européennes. Quant à la Commission, elle « *propose et impulse plus souvent qu'elle n'impose* », constatait le commissaire aux Affaires monétaires.

Allemagne

LA FABLE D'UN LAFONTAINE PLUS À GAUCHE QUE SCHRÖDER

Moins de six mois après avoir remporté les élections législatives de septembre dernier, la coalition gouvernementale allemande rose-verte a connu jeudi 11 mars une crise avec l'annonce surprise de la démission d'Oskar Lafontaine de son poste de ministre des Finances. Il a également abandonné la présidence du Parti Social-Démocrate (SPD) ainsi que son mandat de député, et annoncé qu'il allait se consacrer dorénavant à sa famille. Cela ressemble donc à une retraite politique, même si on ne peut exclure l'hypothèse que Lafontaine ait choisi de se mettre en réserve.

Mais à l'occasion de ce départ la presse française a fait semblant de découvrir qu'il incarnait une sensibilité plus à gauche au sein du SPD et que sa démission serait due à des différences de stratégie entre le chancelier Schröder, présenté comme plus sensible à la pression des milieux d'affaires, et Lafontaine qui s'y serait opposé.

D'abord ce n'est pas ce que dit Lafontaine lui-même. Sa seule explication publique a été de souligner « *le mauvais esprit d'équipe qui a régné ces derniers mois* » au sein de l'équipe gouvernementale. Et c'est sans doute vrai qu'il existait des rivalités de personnes entre les deux hommes. Au cours de sa longue cure dans l'opposition depuis 1982, le SPD était à la recherche d'un leader capable de le ramener au pouvoir. Plusieurs hommes se sont usés à cette tâche. Et les conflits personnels n'ont pas manqué pendant toute cette longue période. Oskar Lafontaine lui-même, après s'être bâti un fief dans le Land de Sarre dont il a été ministre-président quatorze années durant, avait réussi en 1995 a écarter le précédent président du SPD, Rudolf Scharping, et affichait ses ambitions de devenir le prochain chancelier. Finalement l'appareil du SPD avait estimé que la figure d'un plus jeune loup que lui, Gerhard Schröder, était la plus médiatique pour remporter les élections.

Mais sur le fond, sur la situation sociale et le sort des travailleurs, rien ne distinguait les deux hommes, ils étaient interchangeables. Oskar Lafontaine s'était ainsi distingué il y a quelques années comme étant le premier dirigeant du SPD à prôner la réduction du temps de travail… avec baisse des salaires. Certains au sein du parti l'appelaient alors « le Thatcher du SPD ». Ce n'est que récemment que Gerhard Schröder lui avait ravi ce titre en se faisant traiter de « camarade des patrons ». Et ils assumaient tous les deux la politique du nouveau gouvernement, servile à l'égard du grand patronat.

Cela n'a pas empêché ces dernières semaines une campagne violente des milieux industriels et de la Bundesbank contre Lafontaine, et son départ apparaît donc comme lié à cette campagne. Il n'avait pourtant fait qu'annoncer son intention d'imposer les provisions des groupes énergétiques, conformément au programme du SPD. Il faut dire que de nombreux trusts très bénéficiaires ne paient pas d'impôts par le biais de ces provisions et que cette mesure devait simplement mettre fin à ce scandale. Lafontaine s'était d'ailleurs défendu en précisant que ces attaques étaient injustes car il avait décidé 5 milliards de marks d'allégements d'impôts pour les PME.

Mais le grand patronat est rarement reconnaissant à ses larbins sociaux-démocrates. Et s'il y a un sens politique à trouver dans cette campagne contre Lafontaine, au-delà de son départ, c'est la marque que la bourgeoisie allemande n'a même pas l'intention de laisser au gouvernement Schröder de quoi faire quelques gestes pour paraître contenter l'électorat de gauche. Et l'attitude du gouvernement, qui revient déjà sur ses quelques promesses électorales, ne peut qu'accélérer son discrédit et préparer le retour en force de la droite.

Henri MARNIER

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995